Projet Pédagogique 2026-2027 IFMK de Poitiers

Septembre 2026

I. CONTEXTE 3
a. Le contexte réglementaire de la formation 3
b. Le contexte régional 4
II. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT 4
a. Les Valeurs de l'institut 5
b. L'équipe de direction, pédagogique et administrative 5
c. Les locaux et le matériel 6
d. La gouvernance 6
III. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION 8
a. Voie universitaire 8
b. Autres dispositifs 8
c. Indemnités et Financement 9
IV. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES 10
a. Concepts pédagogiques mobilisés 10
b. Valeurs professionnelles 11
V. ORGANISATION DE LA FORMATION INITIALE 12
a. Le déroulé et le calendrier de la formation 12
b. Contenu de la formation 13
c. Mutualisation des enseignements et universitarisation 14
d. Les modalités d'évaluation 18
e. Modalités de redoublement 18
f. Suivi pédagogique et administratif des étudiants 18
VI. LA FORMATION PAR ALTERNANCE PÉDAGOGIQUE 19
a. Stages cliniques et hors cliniques 20
b. Parcours de stage 20
c. Spécificités des stages 21
d. Validation des stages 22
e. Convention Erasmus +2021-2027 23
VII. DÉCLINAISON PROGRAMMATIQUE À POITIERS 23
a. Rôles et missions des formateurs référents d'année : 23
b. Objectifs pédagogiques déclinés par cycle et année de formation : 23
c. Organisation générale des études à Poitiers 28
d. Le projet programmatique du 1er cycle 30
e. Le projet programmatique du 2ème cycle 36
VIII. LA RECHERCHE ET LES PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS 41
a. Formation à la recherche et Recherche Universitaire 41
b. Innovation pédagogique 41
IX. DEMARCHE QUALITE ET AUTO-EVALUATION DE LA FORMATION 42
X. L'EVOLUTION DES FORMATIONS DU CHU : PROJET CAMPUS SANTE 42
XI. LES ANNEXES : FICHES PROJETS 43
Annexe 1 : Mise en place de la formation en ETP certifiante de « 40h » 44
Annexe 2 : Intégration et développement de la pensée critique et du raisonnement clinique 46
Annexe 3 : Revue de presse, le débat critique 48
Annexe 5 : Renforcement des apprentissages et des mises en lien avec l'anatomie descriptive (UE4) 50
Annexe 6 : Travail sur l'image (UE 12 et UE13) 51
ANNEXE 7 : Service Sanitaire IFMK/ IFE/ MSA Poitou-Charentes 52
Annexe 8 : Projet Santé publique en partenariat avec l'IFMEM 53
Annexe 9 : Education à la santé en milieu scolaire - M2 55
Annexe 10 – Interdisciplinarité 56
Annexe 12 – Tutorat M1-M2 57
Annexe 13 – Simulation inter institut 58

I. CONTEXTE

a. Le contexte réglementaire de la formation

Le projet pédagogique s'inscrit dans la logique du référentiel de la formation initiale en masso-kinésithérapie mise en œuvre depuis septembre 2015, actualisé en décembre 2025, incluant l'évolution du recrutement universitaire par la Licence Accès Santé et par la filière STAPS.

Le déroulement de la formation se fait en conformité avec le règlement intérieur de l'institut et l'application des textes en vigueur communiqués aux étudiants en début de formation :

Autorisation de fonctionnement :

- **Arrêté du 10 juin 2021** portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique

Admission en IFMK :

- **Arrêté du 17 janvier 2020** relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat en masseur-kinésithérapeute.

Études :

- **Arrêté du 11 décembre 2025 et arrêté du 7 avril 2026 modifiants l'arrêté du 2 septembre 2015** relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute.
- **Arrêté du 3 mars 2006** relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.
- **Arrêté du 21 avril 2007** modifiant les conditions de délivrance du diplôme d'Etat de certaines professions de santé.
- **Décret n° 2005-418 du 3 mai 2005** fixant les règles minimales de taux et de barème des bourses d'études.
- **Arrêté du 21 août 2023** portant approbation de l'avenant n°7 à la convention nationale organisant les rapports entre les masseurs-kinésithérapeutes libéraux et l'assurance maladie signée le 3 avril 2007.

Fonctionnement des IFMK :

- **Arrêté du 9 juin 2023** portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.
- **Arrêté du 10 juin 2021** portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur
- **Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007** relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- **Arrêté du 21 avril 2007 modifié** relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- **L'Arrêté du 21 août 2023** portant approbation de l'avenant n° 7 à la convention nationale organisant les rapports entre les masseurs-kinésithérapeutes libéraux et l'assurance maladie (signée le 3 avril 2007) précise que « Peut s'installer en exercice libéral sous convention, le masseur-kinésithérapeute qui remplit au moins l'une des deux conditions suivantes :
  - justifie d'une expérience professionnelle préalable en masso-kinésithérapie de deux ans en établissement sanitaire ou médico-social en France ;
  - s'engage à exercer au moins les deux premières années de son conventionnement dans une zone "très sous dotée" ou "sous dotée.

  (…) A noter que les stages de clinicat réalisés par les étudiants en zones sous dotées ou très sous dotées ou en établissement durant leur formation sont pris en compte dans le calcul de ces deux années d'expérience requise. »

b. Le contexte régional

L'IFMK a pour vocation de former les futurs professionnels qui viendront compléter la population de masseurs-kinésithérapeutes de la Région. Le masseur-kinésithérapeute est un acteur de santé publique au service de la population. La formation prend en compte les besoins en matière de soins et de prise en charge paramédicale en lien avec l'évolution démographique régionale. Selon l'Observatoire Régional de la Santé Nouvelle Aquitaine fin 2020, 7281 professionnels étaient en exercice en Nouvelle-Aquitaine avec des inégalités de densité importantes : concentration des libéraux sur certains territoires (littoral atlantique) tandis que les territoires plus ruraux présentent de faibles densités. L'analyse de l'activité confirme que les jeunes professionnels ont, en moyenne, un volume d'activité moins important que les séniors. Le recours au bilan diagnostic initial rémunéré augmente régulièrement, ainsi que les retours à domicile plus rapides.

L'exercice collaboratif en maisons de santé pluridisciplinaires ou en cabinet de groupe est une tendance qui se confirme.
Dans son analyse de l'exercice libéral en 2022, l'ORS, ajoute que la profession se rajeunit et se féminise. La facturation des diagnostics MK a presque doublé entre 2017 et 2019, ce qui coïncide avec le rajeunissement de la profession.
L'organisation de la formation prend en compte ce contexte, lors de la mise en stage des étudiants, contribuant ainsi à valoriser ces territoires d'activité.

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2024-2028 met en avant une approche « une seule santé » qui reconnait l'interdépendance entre la santé humaine, animale et l'environnement. Parmi les 6 ambitions annoncées, nous pouvons noter le souhait de remplir les places de formation, favoriser la réussite, lutter contre les abandons en cours d'étude et favoriser l'installation durable des professionnels dans les territoires.

Ce projet pédagogique vise à montrer les moyens déployés pour former les étudiants à devenir des professionnels de rééducation autonomes, compétents et responsables au regard des exigences de la société et du contexte médico-économique et culturel de nos territoires, dans le respect de l'esprit du référentiel de 2015.
L'IFMK de Poitiers est financée par la Région Nouvelle Aquitaine qui a vu son budget baisser globalement de 5.7% alors que l'inflation induit une augmentation des charges fixes, d'autant plus dans les bâtiments anciens tel que celui de l'IRFPS. Le financement de la formation est lui aussi directement impacté.

II. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

L'IFMK du C.H.U. de Poitiers, situé sur le site de la Milétrie au sein de l'Institut Régional de Formation des Professionnels de Santé (IRFPS), a été créé en 1970.
Institut de formation public est financé par le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine et géré depuis sa création par le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers. À vocation régionale, il est placé sous la responsabilité de l'Etat, via l'Agence Régionale de Santé. Il fonctionne en externat du lundi au vendredi, avec un agrément de 60 places par an plus potentiellement 3 places via les dispenses de scolarité correspondantes à l'article 25 et 2 places maximum par l'article 27 correspondantes du texte de référence des études.

Il est intégré à la Coordination des Instituts de Formation de l'IRFPS composée de :
- L'Institut de formation des cadres de santé (IFCS),
- L'École d'infirmier anesthésiste diplômé d'État (ERIADE)
- L'Institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale (IFMEM),
- L'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI),
- L'Institut de formation d'ergothérapie (IFE)
- L'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)
- L'Institut de formation d'aide-soignant (IFAS)

- L'Institut de formation d'ambulancier (IFA)
- Le Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM)
- L'École d'infirmière puéricultrice diplômé d'État (EIPDE)

Depuis septembre 2024, l'IFMK du CHU de Poitiers fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche « Santé » de l'Université de Poitiers. Cette U.F.R. est composée des Départements de Médecine, de Pharmacie, de Maïeutique, d'Odontologie, des Sciences paramédicales, de la Rééducation et de la Réadaptation et du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie.
Depuis janvier 2025, l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) et l'IFMK partagent le même étage dans les locaux de l'IRFPS. Depuis juillet 2025, le directeur adjoint de l'IFMK, responsable de sa coordination pédagogique est aussi le directeur adjoint de l'Institut de Formation en Ergothérapie qui a sa propre responsable de la coordination pédagogique.

Le CHU de Poitiers est certifié Qualiopi sans réserve pour l'ensemble des actions de formation réalisées au sein des instituts, du CESU et de la formation continue.
L'IFMK est autorisé à fonctionner par la région Nouvelle-Aquitaine et son directeur est agrée par décision du président du Conseil Régional.

a. Les Valeurs de l'institut

L'exercice de la masso-kinésithérapie est centré sur la relation humaine et l'éthique professionnelle. La formation s'appuie sur une valeur centrale et des principes en rapport avec l'exercice professionnel. Ceux-ci guident et garantissent la qualité des relations humaines et des activités de l'institut.
Le Respect comme valeur centrale. Elle est au cœur de la formation et recouvre le :
- Respect de la personne soignée,
- Respect des personnes actrices de la formation (étudiants, intervenants, formateurs, encadrants en stage et personnels médico-soignants, personnels administratifs et logistiques),
- Respect des règles et procédures,
- Respect des locaux et de l'environnement.

L'Équité et la Laïcité comme principes :
Ils résultent de l'application des textes et règlement intérieur, de la transparence de l'organisation de la formation.
Les étudiants sont considérés, invités à interagir avec l'équipe pédagogique à parité d'estime. Chacun d'entre eux est reconnu en tant qu'individu unique et responsable. L'institut garantit à chacun d'entre eux les mêmes chances de réussite. Neutralité et transparence sont ainsi appliquées au sein de l'institut pour organiser la formation.
Les étudiants et élèves, lorsqu'ils sont en stage ou en formation professionnelle au sein d'un établissement public de santé […] sont soumis à l'obligation de neutralité, car ils exercent alors des fonctions médicales ou paramédicales et peuvent être à ce titre assimilés à des agents du service public.

b. L'équipe de direction, pédagogique et administrative

- **Jannick GRAND** : Directeur des Soins, Coordonnateur Général des instituts et Directeur de l'IFMK
- **Jean-François CADUE**, Cadre Supérieur de Santé, Directeur Adjoint et Responsable de la Coordination Pédagogique
- **Christian CHATALIC** Cadre de Santé, formateur
- **Julien CHASLOT-DENIZE** formateur à temps partiel, responsable de la L2,
- **Sabrina HORN-LE-GUILLOU**, formatrice à temps partiel, responsable de la M2 et du parcours de stage
- **Mathilde MARTY-MACÉ**, Cadre de Santé, formatrice, responsable de la M1,

- **Jérémy NAËL**, formateur et **Nicolas CLUGUIS**, formateur à temps partiel, responsables de la L3
- **M.VALLEE WILLY,** formateur à mi-temps
- **Mélanie BACHELIER**, secrétaire à temps plein
- **Christelle BOCQUILLON**, secrétaire à temps plein

Un mi-temps de formateur est vacant.
L'équipe d'entretien est mutualisée pour l'ensemble des instituts.

Pour la réalisation des interventions théoriques et pratiques, l'IFMK sollicite une centaine d'enseignants et intervenants occasionnels de spécialité médicale, paramédicale et/ou universitaire.
Leurs compétences sont variées et complémentaires, adaptées à leurs domaines d'expertises.

c. Les locaux et le matériel

L'IFMK fait partie de l'Institut Régional de Formation des Professionnels de Santé (IRFPS). Les locaux, anciens, sont mutualisés et partagés avec les autres instituts :

Salles de cours :
- Salles équipées de vidéo projecteurs,
- Un amphithéâtre de 300 places.

Salles de travaux pratiques :
Depuis 2022, les salles d'apprentissage de la pratique et de simulation sont localisées sur le site du Pré-Médard.
Elles sont au nombre de 3 d'une superficie de 120 m² chacune, équipées de :
- Sanitaires et vestiaires.
- Tables de massage fixes et à hauteur variable,
- Petit matériel de rééducation,
- Pièces anatomiques.

Centre de documentation : consultation et prêt d'ouvrages
- Revues, livres, accès numérique à tout le contenu du site "Science Direct"
- Les étudiants ont accès aux bibliothèques universitaires physiques et numériques pour l'UFR Santé

La taxe d'apprentissage est mutualisée pour l'ensemble des instituts de l'IRFPS. Elle permet de financer l'achat de matériel pédagogique.

d. La gouvernance

La gouvernance de l'IFMK et les missions de ces instances sont établies en conformité avec l'Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux modifié par celui du 9 juin 2023.

La Commission d'Attribution des Crédits (CAC) :
Est mise en place sous la responsabilité du directeur de l'institut de formation qui la préside. Elle est composée des enseignants référents, d'un représentant de l'université de Poitiers, d'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stages. Chaque semestre, excepté le dernier, la Commission d'Attribution des Crédits se prononce sur l'attribution des crédits universitaires et la validation des stages et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.
Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés en Jury d'Attribution du Diplôme d'Etat.

L'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) :
Emet un avis sur :

- Le budget de l'institut, dont les propositions d'investissement,
- Les ressources humaines : l'effectif et la qualification des différentes catégories de personnels,
- Les mutualisations avec d'autres instituts,
- L'utilisation des locaux et de l'équipement pédagogique,
- Le rapport annuel d'activité pédagogique,
- Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens,
- Les bilans annuels d'activité des sections pédagogiques, disciplinaires et de la vie étudiante,
- La cartographie des stages,
- L'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation.

Elle valide :

- Le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants,
- Le règlement intérieur ainsi que tout avenant à celui-ci.
- La certification de l'institut si celle-ci est effectuée, ou la démarche qualité.

Le projet pédagogique et le règlement intérieur sont transmis aux membres de l'instance au moins quinze jours calendaires avant la réunion de l'instance.

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants :
Rend des décisions sur les situations individuelles suivantes :

- Etudiants ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge,
- Demandes de redoublement formulées par les étudiants,
- Reprise d'études après interruption,
- Demandes d'une période de césure formulées par les étudiants,
- Demandes d'adaptations de scolarité

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires :
Est compétente pour le traitement des situations disciplinaires et prend des décisions relatives aux fautes disciplinaires.

La section relative à la vie étudiante :
Emet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut, notamment sur l'utilisation des locaux et du matériel, les projets extra « scolaires », l'organisation des échanges internationaux.

Le Jury régional d'Attribution du Diplôme d'Etat
Est présidé par un représentant de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et se prononce sur la délivrance du diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute des étudiants ayant obtenu 210 ECTS (validation en totalité des 9 premiers semestres) et effectué la totalité des épreuves et stages prévus pour valider le semestre 10.

Membres de la gouvernance de l'institut
Garantit à la structure une organisation et une représentativité adéquate pour les décisions et informations la concernant. Plusieurs acteurs s'y investissent :

- L'équipe administrative : direction et secrétariat,
- L'équipe pédagogique,
- Les Élus Étudiants Kinés (EEK),
- Des tutelles : CHU, Région, ARS, Université
- Des enseignants vacataires et maitres ou tuteurs de stage
- Une patiente partenaire en invitée permanente

Les EEK sont au nombre de 16 étudiants, à savoir 4 par promotions, distingués en titulaires et suppléants. Ils sont élus dans les 60 jours après la rentrée et siègent dans les différentes instances pour représenter et porter la voix des étudiants.

III. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

a. Voie universitaire

Une convention de sélection universitaire existe depuis 2001 avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers (License Accès Santé) et en 2019 avec la Faculté des Sciences du Sport (Licence STAPS).

L'IFMK offre 60 places aux étudiants sélectionnés à l'issue de leur première année de formation universitaire réparties comme suit :

- 54 places issues de L.A.S. (License Accès Santé)
- 6 places issues de licence STAPS.

En cas d'épuisement de la liste principale de LAS, il est fait appel à une liste complémentaire de STAPS (limitée à 4 places pour Poitiers et Angoulême).

En intégrant la première année de formation universitaire des étudiants entrent dans leur formation spécifique de masso-kinésithérapie en Licence 2.
Ainsi, pour le :

- 1er Cycle :
  - Les semestres 3 et 4 correspondent à la Licence 2,
  - Les semestres 5 et 6 correspondent à la Licence 3,

- 2ème Cycle :
  - Les semestres 7 et 8 correspondent au Master 1,
  - Les semestres 9 et 10 correspondent au Master 2.

b. Autres dispositifs

Article 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015

Peuvent être dispensés du suivi et de la validation d'une partie des UE des cycles 1 & 2 :

- Les titulaires d'un diplôme d'État ou équivalent (dont la liste figure à l'article 25),
- Les titulaires d'une licence dans le domaine sciences, technologies, santé et les titulaires d'une licence STAPS,
- Les titulaires d'un diplôme reconnu de grade master.

La sélection des candidats ayant déposé un dossier conforme se réalise ainsi :

- L'admissibilité sur dossier,
- L'admission sur entretien.

Au maximum 3 places sont permises à l'IFMK pour cette voie de sélection.
Les modalités précises sont publiées annuellement sur le site de l'institut en fin d'année civile.

Article 27 de l'arrêté du 2 septembre 2015 modifié par l'Arrêté du 7 avril 2026

Peuvent être admis en institut de formation en masso-kinésithérapie et bénéficier d'une dispense partielle de scolarité pour l'obtention du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, sous réserve de la réussite à des épreuves de sélection :

- Les titulaires d'un diplôme de masseur-kinésithérapeute ou autre titre ou certificat permettant l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute ou équivalent obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie

à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse;
- Les titulaires d'un diplôme de masseur-kinésithérapeute ou autre titre ou certificat dans les différents champs d'exercice de la kinésithérapie (musculo-squelettique; neuromusculaire; cardiorespiratoire, vasculaire et interne) délivré dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'Espace économique européen ne permettant pas l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute dans l'Etat de délivrance du diplôme.

Les dispositions du présent article sont applicables aux procédures d'admission en institut de formation de masseur-kinésithérapeute organisées en 2026, 2027 et 2028.

Au maximum 2 places sont possibles à l'IFMK pour cette voie de sélection.
Les modalités précises sont publiées annuellement sur le site de l'institut en fin d'année civile.

c. Indemnités et Financement

Coût de la formation
Il se répartit selon les textes réglementaires pour l'année de la façon suivante :
- Le montant des droits d'inscription pour l'année 2026-2027 s'élève à 178€ (cycle 1) et 255€ (cycle 2).
- Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 105 €
- Frais de scolarité : 5500 euros de coût de formation, financés par la région Nouvelle Aquitaine pour les poursuites de formation (après LAS ou STAPS) ou d'autres financeurs en dehors de ce contexte

Dispositif d'aides au financement
- **Les indemnités de stage** sont versées sur la base des heures de présence. Leur montant est lié à l'année de formation (arrêté du 16 décembre 2020 relatif aux indemnités de stage versées aux étudiants inscrits dans les instituts de formation de certaines professions de santé)
  - L2 : 36 € / semaine,
  - L3 : 46€ / semaine,
  - M1 : 60€ / semaine,
  - M2 : 60€ / semaine.
- **Les indemnités de déplacement** sont versées pour les stages se déroulant sur le territoire français. Leur montant est calculé en fonction de la distance parcourue entre le lieu de stage et l'institut selon plusieurs modalités en fonction de la distance et du lieu d'hébergement pendant le stage. Le remboursement des frais de déplacement et le versement des indemnités de stage sont effectués à l'issue de chaque mois de stage et au plus tard dans le mois suivant la fin du stage.

- **Bourses**

Les étudiants peuvent bénéficier de deux types de bourse.
- **Bourse de formation sanitaires et sociales (BFSS) dite bourse sur critères sociaux :**

La BFSS est attribuée sur des critères sociaux selon d'une part, les revenus déclarés par la famille du demandeur ou par le demandeur, et d'autre part le calcul des points de charges attribué à la famille ou au demandeur.
Elle permet d'exonérer l'étudiant de ses droits d'inscriptions, et permet aux étudiants boursiers de financer une partie de leurs études. Elle est versée par la Région.
- **Bourse d'étude du département de la Vienne :**

L'aide départementale pour les étudiants en masso-kinésithérapie est accordée à partir de la L2 jusqu'à la M2 d'études incluse. L'étudiant peut en faire la demande à n'importe quel moment de sa formation. En contrepartie, à l'obtention de son diplôme, le bénéficiaire s'engage à exercer son activité dans une commune classée en zone déficitaire du département de la Vienne pendant une durée égale à celle perçue (au minimum 2 ans).

- **Apprentissage**

À partir de la deuxième année de formation, certains étudiants choisissent la voie de l'apprentissage pour poursuivre leur formation. Cette voie de formation est proposée depuis 2013 aux étudiants de l'IFMK par signature d'une convention entre l'IRFPS et un CFA.
Le contrat d'apprentissage est signé entre l'étudiant, l'employeur (un établissement de santé) et le CFA conventionné avec l'IFMK.
Une fois apprenti, toutes ses études sont financées par l'employeur, en contrepartie l'étudiant réalise ses stages au sein de l'établissement employeur.
Lorsque l'employeur ne dispose pas des conditions nécessaires pour la réalisation d'un des stages de l'apprenti, il conclut avec un autre établissement de santé, l'étudiant et le CFA une convention, permettant à l'apprenti d'acquérir les compétences attendues.

Ces dernières années le nombre total d'apprentis a nettement diminué, passant de 18 apprentis en 2020 à 9 apprentis à la rentrée 2026.

IV. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Le manque de professionnels dans de nombreux territoires et les perspectives de transferts de compétence et d'actes délégués nécessitent une plus grande responsabilisation des professionnels.
Nous souhaitons donc former des professionnels ayant des bases théoriques et pratiques solides pour prendre en rééducation leurs patients et capables d'actualiser leurs connaissances tout au long de leur carrière.
Nous souhaitons également promouvoir une approche à la fois rigoureuse pour le raisonnement clinique et éducatif pour le patient.
Dans cette optique, nous mettons en place un enseignement spécifique et à visée certifiante à l'Education Thérapeutique du Patient depuis la promotion ayant débuté en septembre 2024 ainsi qu'une appropriation progressive de la démarche de raisonnement clinique.
Enfin, bien que ce ne soit pas notre objectif prioritaire, la formation à la recherche permet aux jeunes professionnels d'acquérir un regard réflexif méthodique sur les évolutions technologiques et techniques professionnelles. Les enseignements et la qualité de suivi du mémoire de fin d'études permet pour certains d'aboutir à une publication dans une revue scientifique et/ou des présentations dans des congrès.
Le CHU de Poitiers valorise le meilleur mémoire étudiant par un prix.

a. Concepts pédagogiques mobilisés

La formation en masso-kinésithérapie est professionnalisante. Elle permet à l'étudiant de devenir progressivement acteur de santé dans le champ de la rééducation. L'approche pédagogique est préférentiellement socio constructiviste.

L'étudiant est un acteur central du dispositif de la formation, il est considéré comme un futur professionnel en capacité de réflexivité.
Il confronte ses expériences, ses prérequis et acquis pendant la formation à la réalité de l'exercice professionnel, à des professionnels et à ses pairs.
De ces interactions naissent des conflits socio-cognitifs qui questionnent et font évoluer les représentations.
L'apprentissage à l'IFMK prévoit des temps destinés à l'intégration de données fondamentales mais aussi des temps d'échange, de discussion autour de la pratique et de l'expérience. L'alternance pédagogique avec les stages, leur préparation puis leurs exploitations permet la construction des compétences.
Les formateurs accompagnent les étudiants dans cette construction de compétence. Ils leur proposent des travaux en petits groupes mais aussi des temps individuels destinés au portfolio, bilan de compétences. Ils favorisent l'interactivité pendant les cours magistraux.

Ils sont les médiateurs qui permettent à l'apprenant d'aller vers sa capacité potentielle de développement.

On peut ajouter une évolution vers plus de connectivisme (Siemens et Downes), de par l'utilisation croissante de sources d'informations variées. Les étudiants sont « immergés » dans un flot d'informations qui interfère avec les savoirs vus à l'IFMK et sur les lieux d'exercice professionnel. Le rôle des formateurs est d'aider à trier ces données et développer les liens multiples entre les savoirs. L'analyse du processus diagnostique et la démarche scientifique de pratiques basées sur les preuves nécessitent le développement d'un regard critique. L'avènement d'intelligences artificielles ne devrait pas faire perdre le sens critique, mais davantage faciliter l'apprentissage et la recherche.

En termes d'approches d'apprentissage, notre choix est de varier les situations, en fonction de la maturité d'apprentissage et de la progressivité dans l'acquisition des compétences.
Si on évoque les courants pédagogiques plus innovants, on peut citer l'utilisation de MOOC, l'utilisation d'une plateforme numérique, des apprentissages par problèmes, des vignettes cliniques, des jeux pédagogiques, des phases de pédagogie inversée, l'utilisation du portfolio et bien sûr une approche par compétences. La prise en compte des I.A génératives, sources potentielles de triche lors d'examens réalisés à distance mais aussi potentiellement un « tiers » utilisable avec recul lors de l'apprentissage, fait l'objet d'un travail de l'équipe pédagogique à poursuivre durant cette année scolaire.

Conformément aux préconisations du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous proposons l'accès aux contenus numériques sur la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable disponibles sur la plateforme de l'Université Numérique.
A ce jour, la certification et la valorisation en crédits universitaire n'est pas encore précisée pour les étudiants en masso-kinésithérapie.
Une réforme du processus d'admission dans les études de santé est en cours, avec une application des modifications pour la rentrée en L1 en 2027. De même, la réforme des études en sciences infirmières ouvre des perspectives de réflexions pour toutes les autres études paramédicales.

b. Valeurs professionnelles

Responsabilisation
La responsabilité se définit en droit comme l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes, du fait du rôle et des charges qu'elle doit assumer, et d'en supporter toutes les conséquences.
L'institut considère les étudiants comme étant des adultes responsables, ils sont donc les seuls interlocuteurs de l'IFMK. Ainsi il encourage l'engagement des étudiants au sein de leur formation et de leur choix d'orientation, mais aussi au sein de la vie en collectivité.

Autonomisation
L'institut accompagne le processus de professionnalisation des étudiants. Ainsi les étudiants sont incités à devenir acteurs de leur formation, à faire des choix, à prendre des initiatives et être une force de proposition.
Les étudiants apprennent à s'autoévaluer et ainsi à mettre en place des actions correctrices de façon à atteindre l'objectif.

Réflexivité
Consiste en une prise de conscience et en un examen approfondi de sa propre démarche sur le plan relationnel, scientifique, thérapeutique… Elle permet à l'étudiant de faire des liens entre les savoirs et les pratiques, afin de transposer une expérience à une nouvelle situation. Ce mécanisme de transfert d'apprentissage participe à la construction des compétences. Cet aspect prend ou nouvelle dimension dans un contexte d'utilisation

massive des propositions faites par les intelligences artificielles, disponibles sur de plus en plus de supports connectés ou fixes.

V. ORGANISATION DE LA FORMATION INITIALE

Conformément au programme officiel défini par l'arrêté du 2 septembre 2015, les études préparatoires au Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute durent 4 années réparties en 2 cycles construits de 4 semestres chacun, soit 8 semestres au total.

- Le premier cycle apporte les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapique.
- Le deuxième cycle organise le développement des compétences diagnostique et d'intervention en kinésithérapie dans l'ensemble des champs d'exercice de la profession.

a. Le déroulé et le calendrier de la formation

Les études alternent un enseignement théorique et pratique et des stages cliniques.
3450 heures d'enseignement sont réparties en :

- 895 heures de cours magistraux
- 1085 heures de travaux pratiques
- 1470 heures de stage

3220 heures de travail personnel.

Stages : 7 stages (4 dans le 1er cycle et 3 dans le 2ème cycle), dont 1 stage de clinicat, de 12 semaines à temps plein.

<u>En Licence 2 (1° cycle)</u>

- Stage 1 : 2 semaines
- Stage 2 : 4 semaines

<u>En Licence 3 (1° cycle)</u>

- Stage 3 : 6 semaines
- Stage 4 : 6 semaines

<u>En Master 1 (2° cycle)</u>

- Stage 5 : 6 semaines
- Stage 6 : 6 semaines

<u>En Master 2 (2° cycle)</u>

- Stage 7 : 12 semaines (ou 2 fois 6 semaines)

Le service sanitaire pour les étudiants en santé défini par l'Arrêté du 12 juin 2018 est organisé au cours des semestres 5 et 6 (Licence 3) en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Vacances scolaires : 12 semaines par année universitaire, elles sont réparties comme suit :

- Fin d'année : 2 semaines,
- Hiver : 1 semaine,
- Printemps : 1 semaine,
- Été : 8 semaines.

Les enseignements théoriques : comprennent des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Ils sont dispensés par des enseignants universitaires, des médecins, des cadres de santé, des psychologues, des masseurs-kinésithérapeutes…

b. Contenu de la formation

Les unités d'enseignement (UE) sont de quatre types :

- unités d'enseignement de savoirs dits « contributifs » aux savoirs dans le domaine de la masso-kinésithérapie ;
- unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences dans le domaine de la masso-kinésithérapie ;
- unités d'intégration des différents savoirs permettant leur mobilisation en situation d'intervention en kinésithérapie ;
- unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

Le référentiel de formation du diplôme d'état en masso-kinésithérapie est constitué de 3 domaines de formation qui sont :

- Les enseignements fondamentaux : Cycle 1 (UE1 à 5) et Cycle 2 (UE14 à 18),
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie : Cycle 1 (UE6 et 7) et Cycle 2 (UE19 à 24),
- Approfondissement et professionnalisation : Cycle 1 (UE8 à 13) et Cycle 2 (UE25 à 32).

Chaque domaine est composé de 32 unités d'enseignement organisées sur les quatre années de formation de façon à permettre l'acquisition de 11 compétences.
Chaque UE contribue à acquérir les compétences du référentiel de la façon suivante :

Compétence 1 - **Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique :**

- UE3 : Sciences biomédicales,
- UE4 : Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie),
- UE5 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique,
- UE15 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique2,
- UE16 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire,
- UE17 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire,
- UE18 : Physiologies, sémiologie physiopathologies et pathologies spécifiques.

Compétence 2 - **Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation :**

- UE6 : Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie,
- UI10 : Démarche et pratique clinique : Élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive,
- UE22 : Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation.

Compétence 3 - **Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage :**

- UE1 : Santé publique
- UE24 : Interventions du kinésithérapeute en santé publique.

Compétence 4 - **Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie :**

- UE7 : Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité,
- UE19 : Évaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique,
- UE20 : Évaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire,
- UE21 : Évaluations, techniques et outils d'Interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire,
- UE 23 : Interventions spécifiques en kinésithérapie,
- UI 25 : Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention.

Compétence 5 - **Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie :**

- UE2 : Sciences humaines et sciences sociales.

Compétence 6 - **Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie :**

- UE19 : Évaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique,
- UE20 : Évaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire,
- UE21 : Évaluations, techniques et outils d'Interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire,
- UE23 : Interventions spécifiques en kinésithérapie,
- UE24 : Interventions du kinésithérapeute en santé publique.

Compétence 7 - **Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle :**

- UI10. Démarche et pratique clinique : Élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive,
- UI25 : Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention,
- UI29 : Analyse et amélioration de la pratique professionnelle.

Compétence 8 - **Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques :**

- UE8 : Méthodes de travail et méthodes de recherche,
- UE9 : Langue anglaise professionnelle,
- UE26 : Langue anglaise professionnelle,
- UE27 : Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie,
- UE28 : Mémoire.

Compétence 9 - **Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources :**

- UE14 : Droit, législation et gestion d'une structure.

Compétence 10 - **Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs :**

- UE1 : Santé publique,
- UE2 : Sciences humaines et sciences sociales.

Compétence 11 - **Informer et former les professionnels et les personnes en formation :**

- UE2 : Sciences humaines et sciences sociales,
- UE14 : Droit, législation et gestion d'une structure.

Dans chaque cycle se trouvent deux unités optionnelles (au 1° cycle : UE12 et UE13, au 2° cycle UE31 et UE32) qui permettent d'approfondir un domaine d'exercice de la masso-kinésithérapie de façon à affiner son choix d'orientation à la sortie de la formation.

c. Mutualisation des enseignements et universitarisation

<u>Avec les formations paramédicales</u>

Le projet de mutualisation est inscrit dans les perspectives d'évolutions de chacune des formations en santé.

L'objectif est d'harmoniser la part universitaire de la formation pour les disciplines génériques (anatomie, physiologie, santé publique, pathologies…) dans ces filières en favorisant des approches interdisciplinaires.

Les enseignements mutualisés mis en place répondent dans un premier temps à une temporalité identique. Dans un deuxième temps, des séquences de travail de groupes inter-institut se sont constituées et ont permis la coordination et la construction pédagogique nécessaires.

Actuellement des enseignements sont mutualisés avec :
- l'IFE et l'IFMEM (UE2)
- l'ESF (UE3)
- La faculté de médecine et de pharmacie (UE4)
- l'ESF et IFE (UE18)

Depuis l'année 2020, quelques mutualisations d'enseignements universitaires avec l'IFMK d'Angoulême ont été mises en place dans le premier cycle de formation, puis dans le 2e cycle. L'IFMK ne disposant pas de salle équipée de visioconférence disponible, ces interventions se déroulent nécessairement au sein du campus universitaire ou bien à distance. Cette mutualisation fait encore l'objet d'évaluations et d'ajustements qui montrent souvent les limites des contraintes techniques.

Avec la faculté de médecine
Les démarches d'universitarisation des formations paramédicales réalisées au sein du CHU sont facilitées par la proximité de la Faculté de santé de Poitiers et la participation active de ses universitaires à la vie des instituts.

Les conseillers scientifiques des différentes formations paramédicales sont identifiés au sein de la faculté, participent réellement au fonctionnement pédagogique des instituts (validation d'enseignement, jurys de sélection et de diplôme notamment), connus par les étudiants des formations.

Les représentants de l'université participent aux différentes instances de l'institut :
- Instances de gestion (ICOGI),
- Instances compétentes pour les situations pédagogiques,
- Instance disciplinaire,
- Commission d'attribution des crédits (CAC).

Les médecins et universitaires participent à la réalisation des enseignements et à l'évaluation des étudiants dans leurs domaines de spécialité.

L'IFMK participe au processus de sélection de ses étudiants issus de la Licence Accès Santé (LAS). L'IFMK diversifie la sélection universitaire depuis septembre 2019, en offrant des places aux étudiants de la filière STAPS.

d. Préconisations de la maquette du référentiel de formation

Annexe III – Maquette de formation de masseur-kinésithérapeute de l'arrêté du 11 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2015

Cycle 1 et Cycle 2 pages suivantes ⟶

ANNEXE III - MAQUETTE DE FORMATION DE MASSEUR—KINÉSITHÉRAPEUTE

La validation de la première année mentionnée à l'alinéa premier de l'article 14 du présent arrêté ou la validation de la première année spécifique aux études en inasso-kinésithérapie pour personnes en situation de handicap d'origine visuelle confère 60 crédits européens. Ces 60 crédits s'ajoutent aux 240 crédits européens relatifs à la validation des 6 semestres effectués en IFMK, soit un total de 10 semestres de formation et 300 ECTS.

CYCLE 1		ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magis-traux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
	1ère ANNÉE UNIVERSITAIRE	60	60	S1	S2				Selon la filière choisie durant la 1e année universitaire			
	UE	1er cycle	2e ANNÉE	S3	S4	3e ANNÉE	S5	S6	1er cycle			
Enseignements fondamentaux	UE 1. Santé publique	6	5	X	X				30	20	50	75
	UE 2.Sciences humaines et sciences sociales	6	6	X	X				40	20	60	90
	UE 3. Sciences biomédicales	12	7 à 10	X	X	2 à 5	X	X	90	30	120	180
	UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	20	8 à 12	X	X	8 à 12	X	X	120	80	200	300
	UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	8				6	X	X	50	10	60	90
	TOTAL Enseignements fondamentaux	49							330	160	490	735
Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	8	3 à 5	X	X	3 à 5	X	X	40	40	80	120
	UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	28	12 à 16	X	X	12 à 16	X	X	30	250	280	420
	TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	36							70	290	360	540
Apprentissages et approfondissement	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	4	2	X	X	2	X	X	15	25	40	60
	UE 9. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60
	UE 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	6				5	X	X	10	40	50	75
	UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	18									630	80
	Stage 1		2à3	X							80	10
	Stage 2		3 à 4		X						130	10
	Stage 3					6	X				210	30
	Stage 4					6		X			210	30
	UE 12 OPTIONNELLE 1	2	2	X	X				10	10	20	30
	UE13 OPTIONNELLE 2	2				2	X	X	10	10	20	30
	TOTAL Apprentissages et approfondissement	35							45	125	800	335
	Total 1er cycle	180	53 à 66			54 à 67			445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)

CYCLE 2			ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magis-traux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		UE	2e cycle	4e ANNEE	S7	S8	5e ANNEE	S9	S10	2e cycle			
	Enseignements fondamentaux	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	6				6	X	X	45	15	60	90
		UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	8	8	X	X				50	10	60	90
		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	7	7	X	X				50	20	70	105
		UE 17. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	6	6	X	X				40	10	50	75
		UE 18. Physiologies, sémiologie physiopatho-logies et pathologies spécifiques	6	6	X	X				50	10	60	90
		TOTAL Enseignements fondamentaux	30							235	65	300	450
		UE 19. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique 2	7	3 à 5	X	X	2 à 4	X		20	50	70	105
		UE 20. Evaluation, techni-ques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		15	35	50	75
		UE 21. Evaluations, tech-niques et outils d'interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		20	30	50	75
		UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	4	1 à 3		X	1 à 3	X		20	20	40	60
		UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	8	2 à 4		X	4 à 6	X		40	40	80	120
		UE 24. Interventions du kinésithérapeute en santé publique	5	1 à 2	X	X	3 à 4	X		25	25	50	75
		TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	34							140	200	340	510
	Apprentissages et approfondissement	UI 25. Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	4	4		X				10	30	40	60
		UE 26. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60
		UE 27. Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie		2 4	X	X	2 à 4	X	X	20	40	60	90
		UE 28. Mémoire	8				8	X	X	10	70	80	180
		UI 29. Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	4				4		X	5	35	40	60
		UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	24									840	110
		Stage 5		6	X							210	25
		Stage 6		6		X						210	25
		Stage 7 - Clinicat						X				420	60
		Stage 7 - Clinicat					12		X				
		UE 31. OPTIONNELLE 3	2	2	X	X				10	10	20	30
		UE32.OPTIONNELLE4	4				4	X	X	20	20	40	60
		TOTAL Approfondissement et professionnalisation	58							75	245	1160	650
		Total 2ème cycle	120	55 à 68			52 à 65			450	510	1800	1610
CYCLE 1			180							445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)
CYCLE 2			120							450	510	1800	1610
TOTAL			300							895 (*)	1085 (*)	3450 (*)	3220 (*)
										Dont formation pratique masso-kinésithérapique		1470	

(*) Ces volumes horaires s'entendent pour la période des semestres 3 à 6 pour le cycle 1, et des semestres 3 à 10 pour la ligne « TOTAL ». La 1e année universitaire (semestres 1 et 2) n'est pas incluse, compte tenu de la diversité possible des parcours, et donc de la variabilité du volume horaire durant cette année.

e. Les modalités de l'évaluation

Normatives et formatives, elles objectivent le niveau d'évolution des compétences de l'étudiant et lui permettent de se situer. En connaissant et s'appropriant les critères d'évaluation, l'étudiant peut devenir acteur de sa formation.

Le passage d'une année à l'autre est autorisé, si en fin de :
- L2 l'étudiant a obtenu au moins 52/60 ECTS,
- L3 l'étudiant a obtenu 120/120 ECTS,
- M1 l'étudiant a obtenu au moins 172/180 ECTS.

Pour obtenir son DE l'étudiant doit avoir acquis 240 ECTS.

Au niveau du 1ercycle, une attention particulière est portée à l'appropriation des connaissances théoriques et pratiques en anatomie et cinésiologie en lien avec les techniques fondamentales de la pratiques masso-kinésithérapique. Pour cela, des épreuves orales, pratiques et écrites sont organisées chaque semestre.
Au niveau du 2ème cycle, les modalités d'évaluation accordent une place importante aux capacités de l'étudiant à la résolution de problème. Des épreuves pratiques et écrites sont organisées permettant à l'étudiant de mesurer l'acquisition de ses compétences.

En cas d'absence à l'épreuve d'une UE, les étudiants sont admis à se présenter à la deuxième session.

Les sessions 2 sont organisées à la fin de chaque semestre.

La Commission d'Attribution des Crédits se réunit trois fois par an, une fois pour :
- Les semestres 3 / 5 / 7 et 9,
- Les semestres 4 / 6 / 8 et session 2 du semestre 9
- Les sessions 2 des semestres 3 à 9.

Elle décide de la validation des UE pour chaque étudiant à partir des notes obtenues aux évaluations théoriques et évaluation de stage.

Le jury d'attribution du diplôme d'état étudie les dossiers des étudiants ayant acquis 270 ECTS à la fin du semestre 9 et effectué la totalité des épreuves et des stages du semestre 10, délibère puis délivre le diplôme d'état aux étudiants ayant acquis 300 ECTS.

f. Modalités de redoublement

En application des articles 14,15 et 16 de l'Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, les étudiants sont autorisés à redoubler une fois par année et conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées.

Afin de privilégier la réussite des étudiants et de répondre au mieux à leurs besoins d'acquisitions et de renforcement des compétences, les étudiants redoublants font l'objet d'une proposition d'accompagnement et de suivi personnalisé avec leur responsable pédagogique.
Il s'agit d'un engagement formalisé entre l'étudiant et l'IFMK, sous la forme d'un contrat pédagogique qui sera communiqué pour information à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants suivante.

g. Suivi pédagogique et administratif des étudiants

Le suivi pédagogique des étudiants est assuré de façon collective et individuelle.

Le suivi pédagogique institutionnel est réalisé à l'occasion :
- Des réunions pédagogiques (bimensuelles)
- Des Commissions d'Attribution des Crédits

- Des rencontres avec les représentants des étudiants.

Suivi collectif :
Un temps de régulation est organisé selon les besoins, de manière à prendre en compte les difficultés ou besoins pédagogiques rencontrés par l'ensemble de la promotion.
Ils permettent de réguler les différentes problématiques rencontrées par les étudiants, que ce soit au cours de la formation théorique et pratique à l'IFMK, comme de la formation clinique en stage.

Suivi pédagogique individuel :
C'est un moment d'échange entre le formateur et l'étudiant qui permet l'établissement du diagnostic pédagogique de l'étudiant puis le suivi de sa progression, de ses ressources et de ses difficultés.

Celui-ci se fait à l'initiative des formateurs :
- Au retour de chaque stage des étudiants,
- À l'occasion du bilan de compétence semestriel,
- Lorsque les étudiants présentent des difficultés d'apprentissage récurrentes qui pourraient se solder par l'invalidation de certaines UE.

Ou à l'initiative des étudiants :
- Lorsqu'ils souhaitent exposer une situation particulière aux formateurs (projet de formation, stage à l'étranger, projet professionnel ou de recherche...).

Les situations individuelles des étudiants en difficulté font l'objet d'échange en équipe pédagogique et vers le Directeur de l'IFMK afin d'établir les modalités d'accompagnement les plus adaptées aux situations rencontrées.

L'IFMK développe une politique volontariste d'accompagnement des étudiants vers la réussite. Les étudiants bénéficient de l'ensemble des services universitaires et du Crous dans le cadre de la convention Région/Université.
Le Service handicap étudiant concourt à l'adaptation des conditions d'étude des personnes en difficulté.
L'IFMK participe à un groupe de travail sur le parcours inclusif des étudiants de l'IRFPS.
Les étudiants disposent de l'accès à l'ensemble des bibliothèques de l'Université et à ses différentes ressources en lignes et en réseaux.

Suivi administratif :
Le logiciel Formeis permet à ce jour de réaliser le suivi de l'ensemble des étudiants des quatre promotions. Ce logiciel permet également de tracer le suivi individuel réalisé pour les étudiants.
Les secrétaires sont des interlocutrices privilégiées des étudiants pour tous les suivis administratifs concernant la scolarité, l'absentéisme, les stages, les financements…
Elles sont en relation constante avec l'équipe pédagogique et la direction et assurent l'accueil physique et téléphonique.

VI. LA FORMATION PAR ALTERNANCE PÉDAGOGIQUE

La formation est assurée sur le principe de l'alternance entre l'enseignement théorique et pratique dispensé à l'IFMK et la formation clinique ou hors clinique en stage.
Cette variété de contextes et de situations d'apprentissage incite l'étudiant à mesurer, analyser et comprendre les écarts existants parfois entre la théorie et la pratique. Il s'approprie plus facilement les connaissances en les expérimentant. Il réalise les ajustements nécessaires de façon à s'approprier les connaissances. Cette alternance est source de questionnement et de réflexion menée avec les tuteurs de stage, les formateurs et les intervenants.

a. Stages cliniques et hors cliniques

La formation clinique des étudiants en masso-kinésithérapie s'effectue au cours de leurs stages se déroulant dans des établissements de rééducation. Ceux-ci sont programmés en alternance avec les périodes d'enseignement dispensés à l'institut.
Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les tuteurs encadrant le stagiaire et les formateurs à l'occasion d'échanges avec les étudiants ayant lieu avant, pendant et après le stage.
Ainsi, les stages constituent pour l'étudiant des lieux d'intégration et d'acquisition de connaissance.
La présence d'un masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat auprès de l'étudiant est obligatoire pendant toute la durée de son stage.
Après chaque stage une analyse des pratiques est organisée et encadrée par un cadre formateur et un psychologue clinicien. Ce temps pédagogique est essentiel à l'acquisition des compétences en masso-kinésithérapie.
L'étudiant acquiert des compétences à l'occasion de son parcours de stage. Pour cela, il définit ses objectifs de stage en prenant en compte l'offre de stage, ses besoins en rapport avec son cursus de formation et ses attentes.
Des objectifs de stage sont également définis pour chaque stage par l'équipe pédagogique. Ainsi, les objectifs individuels de l'étudiant sont proposés puis négociés avec le tuteur. À mi-stage, ils peuvent être réévalués par l'étudiant ou le tuteur de stage.
Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne.

- **Le responsable de stage** assure la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé.
- **Le tuteur ou référent de stage** constitue la fonction pédagogique du stage, il assure l'accompagnement des étudiants. Ses missions sont décrites dans le livret d'accueil. Lors d'entretiens réguliers, il évalue la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences après avoir demandé l'avis des professionnels. Il formalise cette progression sur le portfolio avec l'étudiant en cours et à la fin du stage.
- **Les professionnels de proximité** représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu de stage. Ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression.
- **Le formateur responsable des stages** est en relation avec le maître de stage, notamment au sujet de l'organisation générale des stages. Il est garant de la qualité des stages et du respect de la réglementation.
- **Le cadre formateur** responsable du suivi pédagogique de l'étudiant est référent pour une promotion d'étudiants. Il accompagne l'étudiant dans son parcours de professionnalisation lors de temps de suivi personnalisé.

b. Parcours de stage

L'ensemble des stages représente au niveau du cursus de formation 42 semaines de formation, réparties sur les quatre années.

Chaque stage fait l'objet de :

- Définition d'objectifs personnels et institutionnels
- Réalisation de recherches et productions écrites à type bilan diagnostic masso-kinésithérapique, analyse réflexive de situation clinique, fiche de lecture, recherche documentaire…

Les affectations du 1er stage sont réalisées par le responsable des stages. Prenant en compte dans la mesure du possible les situations particulières de logement et transport.

Ce stage a pour objectif la découverte du fonctionnement d'une structure de soin et des interactions entre les différents professionnels de santé.

À partir du stage 2, le parcours de stage est défini par 3 modalités :

- Répartition des étudiants en 6 groupes de 6 catégories : 3 champs cliniques (respiratoire, cardio-vasculaire, tégumentaire et interne, neuro-musculaire et musculo-squelettique en structure) et 3 interventions spécifiques (pédiatrie, gériatrie, musculo-squelettique hors structure),
- Nécessité de réaliser au moins deux stages en établissement de santé,
- La répartition des étudiants est faite jusqu'au stage 6 pour leur garantir la validation de chaque champ clinique selon les modalités de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif aux études de MK.

Le choix des stages pour l'étudiant est conditionné à la validation de :

- Son projet de formation professionnelle (champ disciplinaire, secteur d'activité, localisation géographique) et besoin pédagogique individuel particulier.
- Le stage doit être agréé par l'IFMK.
- L'étudiant doit au minimum faire deux stages en établissement de santé entre les stages 2 et 6. Les demandes de stage en secteur libéral, doivent être motivées au préalable auprès du responsable de stage pour validation du choix de la structure. Il est recommandé aux étudiants de choisir des cabinets libéraux au sein desquels des techniques de rééducation très spécifiques sont dispensées au patient.

Le parcours de stage doit :

- Être proposé au responsable des stages au maximum deux mois avant le début du stage.
- Respecter les textes réglementaires en vigueur et l'ensemble des champs cliniques disciplinaires.

L'offre de stage proposée par l'IFMK correspond aux établissements et cabinets libéraux de l'ex-région Poitou-Charentes principalement. Elle est répertoriée au sein d'un carnet de stage numérique, mis à disposition des étudiants, recensant les différents établissements et cabinets libéraux avec le descriptif, les coordonnées et leur projet d'encadrement. Il guide les étudiants dans le choix de leur stage.

La diversité des stages est nécessaire pour un apprentissage complet des différents aspects de la profession et correspond à une contrainte réglementaire. Il est donc obligatoire pour l'étudiant d'être physiquement mobile hors de la ville de Poitiers. Il est fortement conseillé d'avoir le permis de conduire ou un moyen de mobilité autonome en cas de stage hors des villes. Pour respecter l'équité de traitement des étudiants, cette contrainte doit être intégrée dès le début et pour la durée des études.

Les IFMK de Poitiers et d'Angoulême adoptent la même alternance par année de formation et définissent avec les terrains de stage charentais la répartition des places de stage entre les deux instituts.

c. Spécificités des stages

Les stages permettent à l'étudiant d'atteindre des objectifs de formation à travers les cycles 1 et 2, de la manière suivante :

- Stages 1 et 2 ont pour objectif la découverte du système de santé, de la profession et du parcours du patient, ainsi que l'initiation à la pratique clinique. D'une durée de 6 semaines au total.
- Stages 3 et 4 : l'approche bio-psycho-sociale d'une personne soignée en lien avec les champs cliniques et méthodologiques, formation à la pratique clinique. D'une durée de 6 semaines chacun.

Le parcours de stages vise à parcourir l'ensemble des 11 compétences à un premier niveau, celles-ci étant formalisées dans le portfolio et l'UE10.

- Stages 5 et 6 : acquisition des compétences cœur de métier en lien avec les champs cliniques, formation à la pratique clinique ou hors clinique. D'une durée de 6 semaines chacun. Ces stages ciblent les 5 compétences finales cœur de métier formalisées dans l'UE25.

En fin de Master 1 : l'étudiant doit avoir parcouru les trois champs cliniques : musculosquelettique, respiratoire, cardio-respiratoire, tégumentaire et interne, et neuro musculaire.

- Stage 7 appelé « clinicat ou stage professionnalisant », s'effectue en secteur clinique, à temps plein pendant 12 semaines consécutives. Le stagiaire peut également réaliser des activités hors clinique, notamment dans un laboratoire de recherche lié au secteur clinique. Le stage peut être anticipé sur le semestre précédant d'un mois maximum.

Dans ce cas et de manière exceptionnelle, les crédits de stage peuvent être répartis proportionnellement à la durée entre S7 et S8 en respectant un total de 30 ECTS par semestre et après accord du conseil pédagogique.

d. Validation des stages

La durée des stages est d'une semaine par ECTS, le temps de travail autour du stage étant inclus (préparation, exploitation …). Tout au long de cette course de stage, l'étudiant renseigne son portfolio, qui garantit et objective l'acquisition de compétences liées à la réalisation de ses stages et nécessaire pour l'obtention du diplôme d'état.
Le portfolio est un outil de structuration de la pensée de l'apprenant, à l'usage de celui-ci, pour construire son parcours professionnalisant, définir ses objectifs de stages et identifier les compétences acquises. Cette autoévaluation s'appuie sur l'analyse réflexive.
Le portfolio peut être complété par divers travaux, élaborés à partir de l'expérience en stage, qui font foi de l'acquisition des compétences de l'étudiant en gardant des traces pertinentes de ses réalisations aux différents stades de son apprentissage. Pour le tuteur de stage et les formateurs, le portfolio est un outil de lisibilité du parcours de l'étudiant et un guide d'accompagnement.
Le tuteur remplit la feuille de stage à partir de critères d'évaluation. Les crédits européens correspondant au stage sont attribués par la CAC dès lors que le stage est validé.

En cas de non-validation d'un stage l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique et proposées à la CAC. La récupération d'un stage non validé ou la possibilité d'un stage anticipé pourra s'effectuer pendant la période des congés d'été.

De façon à garantir une cohésion entre les tuteurs et l'équipe pédagogique, l'IFMK organise chaque année une rencontre avec des thématiques qui varient suivant l'actualité et son surtout l'occasion d'échanges riches entre les professionnels de terrain et l'IFMK.

L'évolution des technologies numériques conduit l'institut à intégrer l'intelligence artificielle générative comme un outil d'usage commun d'assistant à la synthèse de cours et d'entrainement à l'apprentissage.
En guidant les étudiants vers une utilisation éclairée, responsable et éthique de l'IA, l'objectif n'est pas de substituer ces technologies au raisonnement clinique ou aux compétences pratiques propres à la masso-kinésithérapie, mais d'en faire un levier complémentaire à l'apprentissage et au développement de l'esprit critique. Pour les formateurs, l'IA constitue un appui à la diversification des méthodes d'enseignement et à la conception de scénarios cliniques enrichis, de quizz et bientôt de contenus plus ludiques. Côté étudiants, elle offre un support à la recherche documentaire et à la structuration des connaissances. Son utilisation est strictement encadrée par une charte institutionnelle et le règlement intérieur. Ce document précise notamment l'interdiction de l'IA lors des

évaluations en présentiel et fixe des limites rigoureuses pour les rendus écrits notés, où le travail personnel et l'authenticité de la réflexion doivent demeurer centraux.

e. Convention Erasmus +2021-2027

L'IRFPS (institut régional des formations aux professions de santé) adhère par l'intermédiaire de l'Université de Poitiers à la charte Erasmus + 2021-2027 et offre dans ce cadre la possibilité aux étudiants paramédicaux de réaliser des stages dans différents pays européens conventionnés avec l'Université de Poitiers.
Réaliser un stage à l'étranger, validé par l'IRFPS, implique la constitution par l'étudiant d'un dossier pédagogique, administratif, médical et financier précis et motivé témoignant d'une bonne connaissance du milieu et d'une bonne maitrise de la langue du pays d'accueil.
Chaque candidat aura à prévoir un investissement en temps de préparation et probablement financier et devra s'adresser aux services compétents de l'Université.

VII. DÉCLINAISON PROGRAMMATIQUE À POITIERS

a. Rôles et missions des formateurs référents d'année :

Les formateurs sont :
- Référents directs des étudiants,
- Responsables des Unités d'Enseignements se rattachant à leurs cycle et année de référence. À ce titre, ils assurent les liens avec les différents intervenants de la discipline, et facilitent les échanges entre ceux-ci,
- Potentiellement directeurs de mémoires des étudiants,
- Référents des différents projets et dossiers spécifiques de l'IFMK,

Ils participent à la rédaction, l'actualisation continue et la mise en œuvre du projet pédagogique pour les différentes années de formation.

Dans le cadre d'une formation professionnalisante, il s'agit pour le formateur de :
- Concevoir / organiser / animer des TP / TD et cours en présentiel ou à distance,
- Centrer la formation sur le cœur métier en l'appuyant sur les savoirs scientifiques,
- Former les apprenants au questionnement, à la pratique réflexive et à l'esprit critique,
- Responsabiliser et rendre l'étudiant acteur de sa formation,
- Mobiliser les expériences pour développer les savoirs intégratifs chez l'étudiant,
- Favoriser la motivation de l'étudiant pour lui donner envie d'enrichir sa réflexion,
- Permettre à l'étudiant de s'inscrire dans un processus continu d'amélioration de ses savoirs et de ses compétences,
- Concevoir et organiser les différentes évaluations de l'année dont il est le référent,
- Participer aux différents jurys d'évaluations pratiques et orales,
- Accompagner les étudiants en difficulté pédagogique.

b. Objectifs pédagogiques déclinés par cycle et année de formation :

1er cycle :

Ce cycle se décline selon 3 grands axes :
- Comprendre et connaitre le fonctionnement système du corps humain sain,
- Acquérir et s'approprier les connaissances théoriques fondamentales nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie,
- Acquérir et s'approprier les connaissances pratiques de base dans les champs du massage, de la kinésithérapie passive et de la kinésithérapie active,
- Entretenir une dynamique d'explicitation et d'évolution du projet professionnel.

En Licence 2

L'abord de la santé publique dans le 1er cycle doit permettre à l'étudiant de comprendre les principes d'organisation et de fonctionnement du système de santé et de la protection sociale, les structures et les priorités de santé publique. L'objectif est d'amener les futurs professionnels à appréhender la place et le rôle des masseurs kinésithérapeutes en tant qu'acteur de santé, tout en intégrant la dimension de l'inter professionnalité.
Depuis deux ans, une séquence d'apprentissage dédiée à « l'Education Thérapeutique du patient » s'inscrit dans l'UE1 et met l'accent sur la dimension psycho-sociale du kinésithérapeute, ses compétences de rééducateur dans une dynamique interprofessionnelle.

Dans le cadre de l'UE8, le travail personnel guidé, intitulé « Analyses Réflexives de Situation Cliniques (ARSC 1 et 2) » connecté aux stages 1 et 2, encourage les étudiants à appréhender les contextes d'exercice de la masso-kinésithérapie, la notion de « situation clinique » en observant particulièrement le parcours de soin d'un malade, les activités des acteurs du soin ainsi que la plus-value potentielle de l'interdisciplinarité.

Le développement des compétences pratiques constitue une priorité de ce premier cycle. Il se fait par l'apprentissage des gestes professionnels effectués entre pairs, en autonomie avec la supervision d'un formateur. Il consiste en la reproduction de gestes, d'observation et de régulation des pratiques réalisées entre pairs (verbalisation du ressenti, confrontation des points de vue, tiers observateur…). La répétition et la régulation sont un vecteur essentiel de cet apprentissage, dans la mesure où les étudiants sont moteurs de l'interaction avec l'équipe pédagogique.
L'approche du corps de l'autre doit se faire en comprenant les prérequis d'une relation et des changements induits dans la qualité gestuelle et relationnelle par un contact « en conscience ». Cet aspect est travaillé en L2 et L3 par des TD spécifiques « Relation Thérapeutique et Toucher dans le Soin ».

L'apprentissage pratique dans le cadre des UE7 et UE4 est un vecteur de développement des capacités d'autonomie des étudiants dans leur écosystème de formation : IFMK, lieux de stage, acteurs du soin.
Dans un souci de progression et réflexivité dans l'apprentissage, au cours du semestre 4, les étudiants sont invités à s'initier à la résolution de problèmes, en mobilisant leurs connaissances techniques et anatomiques, sur la base de cas emblématiques fictifs, ce qui constitue une première étape d'initiation au « raisonnement clinique » en kinésithérapie ainsi qu'à une démarche proactive quant aux conséquences potentielles d'une déficience anatomique initiale.

En lien avec l'enseignement pratique, les étudiants sont invités à réaliser en groupes, un travail sur l'image qui les amène à mobiliser leurs connaissances en anatomie avec une dimension opérationnelle manuelle, qui se rapproche de l'investigation à caractère professionnel.
Cette situation d'apprentissage est aussi vectrice, au semestre 3, d'une réflexion sur le concept d'évaluation (Critères et indicateurs pour évaluer les productions réalisées).

L'appropriation des notions essentielles d'anatomie constitue un pilier de ce cycle 1 pour les étudiants. Pour les accompagner vers l'autonomie dans cet l'apprentissage, un calendrier de TPG « Travail Personnel Guidé » est mis en place.

- Le programme de révision (référence : Pr Kamina) de l'anatomie du rachis et des membres est séquencé selon un rétro planning précis pour lisser les efforts individuels sur l'ensemble du 1er cycle.
- Cette séquence d'apprentissage intégrée à l'UE4 est rythmée tout au long de l'année par des TD en groupe qui permettent le renforcement et la mobilisation des connaissances acquises par le travail personnel réalisé en amont de ceux-ci.

Ces TD mobilisent différentes voies de l'apprentissage de l'anatomie : la palpation, la visualisation, le dessin, le maquillage corporel, la mise en situation anatomique…

Ils permettent également des temps d'évaluations formatives.

- L'accent mis sur la visualisation et le dessin se retrouve aussi dans l'épreuve pratique d'anatomie du semestre 3 « l'Investigation Manuelle MorphoTopographique » (I2MT), les étudiants devant tracer des éléments anatomiques en maquillant directement la peau d'un sujet en fonction d'une palpation différentielle approfondie.
- Enfin, pour s'inscrire dans une dynamique de progression des apprentissages, l'épreuve pratique d'anatomie du semestre 4 évolue. L'étudiant doit démontrer la Sollicitation Musculaire Analytique Paramétrée (SMAP) d'un muscle cible après l'avoir palpé et maquillé de façon différentielle par rapports aux éléments voisins.

La recherche et la lecture d'articles scientifiques et/ou professionnels est encouragée tout au long de l'année plus particulièrement à l'occasion des séquences d'analyse de situations cliniques, bilans d'évolution des compétences et des revues de presse.

D'une façon plus large, les étudiants sont aussi encouragés à expliciter l'évolution de leur projet professionnel ou leur ressenti en formation à l'occasion des différentes situations d'expression orale, individuelle et en groupes. A ce titre, depuis plusieurs dizaines d'années, les étudiants bénéficient d'un temps de parole en retour de stage , en groupe, supervisé par une d'une psychologue clinicienne du CHU.

Le suivi pédagogique individuel commence dès le premier semestre par un « Bilan de compétence zéro » qui précèdera les suivants. Celui-ci est destiné à favoriser la cohérence de la promotion, stimuler la réflexion autour de la notion de « compétence » et favoriser la prise de confiance des étudiants en les invitant à expliciter et valoriser leurs compétences, verbaliser leur représentation de la kinésithérapie, ceci en tout début de semestre 3.

La prise en compte de l'écart « attendu/observé » avec la mise en perspective de l'activité menée en stage est aussi une source de questionnement et de régulation qui doit permettre à l'étudiant de faire évoluer son identité professionnelle dès le premier cycle en explicitant ses transferts d'apprentissages.

Une séquence d'enseignement (CM et TD) sur site de la faculté des sports dédiée au thème du renforcement musculaire sera structurée autour de 9 séances (décembre 2026 avec une régulation ensuite en semestre 2) animées par 3 professeurs de sport experts en renforcement musculaire.
Les apprentissages réalisés en L2 dans ce domaine devront être réinvestis en L3 en lien avec l'analyse de situations cliniques observées en stage.

Un suivi pédagogique individualisé spécifique (TP / TD) est mis en place pour les étudiants en difficultés dont les redoublants ainsi que, dans la mesure du possible, ceux qui en font la demande.

Au niveau collectif, un temps de tutorat L2/L3 est mis en place avant les premières évaluations pratiques. Ce temps, supervisé par les responsables du cycle, permet aux L2 d'expérimenter des épreuves blanches en étant évalués par leurs pairs L3. La bienveillance est un élément déterminant, surveillé par l'équipe pédagogique. L'inversion de posture des L3 a deux objectifs : le premier est de développer leur compétence métacognitive d'auto observation et l'auto-régulation ; le second de mieux cerner et comprendre les attendus d'une évaluation pratique.

Une demi-journée par semestre sera dédiée à des séances de « tutorat » des étudiants L3 vers les L2. Les L3 devront préparer des séances de travail, autour de thèmes identifiés et

en organisant des conditions d'apprentissages destinées à faciliter la préparation des L2 aux examens pratiques.

En Licence 3 :
La collaboration IFMK / SUAPS se propose de positionner les étudiants dans une démarche « relation client » en organisant des séquences de massage encadrées dans le cadre d'une démarche projet.

Les Analyses Réflexives de Situations cliniques (ARSC) et la pédagogie par problème réalisée à partir de cas cliniques concrets permettent aux étudiants de :

- Faire le lien entre la théorie et les pratiques professionnelles observées à l'occasion des stages,
- Problématiser sur la base de situations vécues en stage,
- Prendre de la distance en questionnant leurs propres connaissances et les confrontant aux données actualisées de la science.

Le service sanitaire des étudiants en santé est réalisé au semestre 6 en mobilisant des prérequis du Semestre 4, notamment en UE 1 « Santé Publique », UE2 « Sciences humaines et sociales » et l'UE 8 « méthodes de travail et méthodes de recherche » au cours de laquelle est abordée la méthodologie de projet. Orienté vers la prévention primaire, le service sanitaire sensibilise les étudiants en masso-kinésithérapie de l'IFMK et de l'I.FE aux enjeux de prévention primaire définis au niveau national puis déclinés au niveau Régional.

Le projet se concrétise dans un travail des étudiants en santé accompagnés par l'équipe médicale et paramédicale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) auprès d'un public choisi parmi leurs bénéficiaires.

Un nouvel axe sur la méthodologie en recherche est développé avec l'expérimentation régulée de lectures critiques d'articles scientifiques, sur un modèle de pédagogie inversée permettant la découverte des différentes méthodologies de recherche utilisées pour le mémoire de fin d'étude. Pour finir, un travail guidé de problématisation en recherche sur une thématique choisie, évalué par une soutenance au semestre 6. Ce travail s'appuie sur une formation à la recherche bibliographique de la thématique réalisée le semestre précédent.

Dans le cadre de l'UI10, l'élaboration du raisonnement professionnel est développée de prime abord, par la mise en perspective des attentes du patient et des objectifs de rééducation de celui-ci. Dans un second temps, le perfectionnement du diagnostic kinésithérapeute est étayé par le modèle de la CIF et d'une analyse réflexive en lien avec leurs travaux de stage. Cela se conclut par l'expérimentation du modèle diagnostique lors de TD et dans un cadre évaluatif de pratique simulée dans l'UE7.

Un suivi pédagogique individualisé (TP / TD) est mis en place pour les étudiants potentiellement en difficulté et les redoublants ainsi que, dans la mesure du possible, pour ceux qui en font la demande. Au niveau de la promotion un temps de tutorat L2/L3 est mis en place avant les premières évaluations pratiques. Ce temps, supervisé par les responsables du cycle, permet aux L2 d'expérimenter des épreuves blanches en étant évalué par leur pairs L3. L'évaluations est formatives et aucune orientation de notes n'est donné, les L3 sont briefés pour donner des commentaires d'améliorations et « trucs et astuces » pour la réussite des étudiants évalués. La bienveillance est un élément déterminant, surveillé par l'équipe pédagogique. L'inversion de posture des L3 a deux objectifs : le premier de développer leur compétence métacognitive sur l'auto observation et l'auto-régulation, et le second de mieux cerner et comprendre les attendus d'une évaluation pratique.

En Master 1 :

L'année de Master 1 est orientée vers :

- L'appropriation des connaissances théoriques fondamentales dans les champs de la sémiologie nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie
- L'adaptation des connaissances pratiques de base de la kinésithérapie afin de concevoir et mettre en place un plan de rééducation adéquat et personnalisé.
- Le perfectionnement du raisonnement clinique
- L'analyse et l'amélioration de la pratique clinique, processus qui devra sous-tendre la réflexion des futurs professionnels de santé tout au long de leur carrière,
- L'initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire soutenu en M2
- La construction du choix du stage clinicat et du projet professionnel

Les axes développés sont :

- Les acquisitions dans les différents champs de spécialités de la masso-kinésithérapie (musculosquelettique, neuro-musculaire et cardio-respiratoire) principalement, en confrontant les connaissances fondamentales (théoriques) avec les sciences et ingénierie de la kinésithérapie (pratiques). Sont également enseignés les champs spécifiques tels que la pédiatrie, gériatrie, oncologie…
- La poursuite de la mise en place d'une culture pluri et inter professionnelle impulsée par la mutualisation de certains enseignements notamment avec l'école de sage-femme, l'institut de formation en ergothérapie, la faculté de médecine…
- Un projet d'Action en Santé Publique est réalisé en partenariat avec l'IFMEM. Les étudiants réalisent une action d'éducation à la santé relative aux préventions primaire, tertiaire et à l'éducation à la santé
- L'initiation à la recherche initiée en L3 est poursuivie dans les enseignements et des ateliers mémoires en collaborations avec des universitaires et des professionnels. Ceux-ci permettent de guider l'étudiant dans la construction de son projet mémoire.
- L'UE22 du semestre 8 participe aussi à l'appropriation des méthodes de recherche en demandant aux étudiants en groupe de construire un projet de recherche sur les thèmes de la pluri / interdisciplinarités et d'effectuer le recueil et l'analyse des données à partir d'outils de recherche (entretien ou questionnaire)
- Dans l'objectif d'accompagner l'étudiant dans la lecture scientifique, une revue de presse animée par les étudiants est mise en place sur l'ensemble de l'année. Des temps de débats sur des sujets d'actualité professionnelle sous format inter promotion et pluriprofessionnel (en partenariat avec les étudiants en ergothérapie) sont aussi organisés.
- La poursuite de la construction du projet professionnel de l'étudiant par l'intermédiaire de l'accompagnement de son mémoire d'initiation à la recherche en masso-kinésithérapie, ainsi que de sa démarche du projet orientant le choix de son clinicat.
- L'UE31 participe aussi à l'accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet professionnel. Dans le cadre de l'UE, l'étudiant construit un parcours de formation complémentaire et approfondit par l'intermédiaire de MOOC, de conférences… Concerne un ou plusieurs champs de la profession selon ses appétences.

En Master 2 :

Les axes développés sont :

- La poursuite d'acquisition de connaissance et la mobilisation de ces acquis dans les différents champs de spécialité de la masso-kinésithérapie au travers de cas pratiques : analyse des bilans, élaboration et mise en œuvre des traitements dans les différents champs de spécialité, analyse de cas cliniques complexes et pédagogie par problèmes.

- La préparation des étudiants, futurs professionnels à devenir acteurs de santé publique, notamment par la mise en place du projet d'éducation à la santé en milieu scolaire, en partenariat avec l'Education Nationale. Les interventions sur des thèmes validés par un inspecteur et un conseiller pédagogique sont coconstruits avec les professeurs des écoles accueillant les étudiants pour la mise en place des séquences de pédagogie active avec les enfants pendant le S9. Un bilan et un temps de retour d'expériences permettent de prolonger le temps de réflexion et d'analyse est réalisé par les étudiants au second semestre quelques mois après les actions.
- Le renforcement du raisonnement clinique et de l'esprit critique est mis en place en fin de cursus notamment lors d'une semaine de temps pédagogiques ludiques partagés.

L'année de Master 2 est également orientée vers :

- L'initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire de fin d'études (50 pages minimum) avec soutenance orale
- L'analyse et l'amélioration de la pratique clinique, processus qui devra sous-tendre la réflexion des futurs professionnels de santé est mis en pratique par le développement du raisonnement clinique au travers d'apport théorique sur les mécanismes cognitifs et réflexifs mis en jeu, de travaux dirigés et de vignettes cliniques.
- La professionnalisation se poursuit grâce à l'UE14 (droit, législation et gestion d'une structure)
- L'accès direct est abordé avec les étudiants sur le plan législatif (UE14) et clinique par expérimentation et la conceptualisation du triage clinique en première intention (UI29).
- La prise en charge de patients en soins palliatifs est également abordée en cours et en TD pendant cette année.
- L'interdisciplinarité et l'exercice coordonné sont abordés dans une démarche professionnalisante de lien entre les professions médicales et paramédicales.
- Ces notions sont développées également par le projet EDUCTOUR en lien avec la MSA et des étudiants des cursus médicaux, infirmiers, de pharmacie ainsi que des étudiants en orthophonie et en psychologie.

c. Organisation générale des études à Poitiers

La répartition des ECTS par Unité d'enseignement :

CYCLE 1					
UE	TOTAL ECTS	S1	S2	S3	S4
1	5	3	2		
2	6	3	3		
3	12	4	4	2	2
4	20	5	5	5	5
5	6			3	3
6	8	3	2	2	1
7	28	7	7	7	7
8	4	1	1	1	1
9	4	1	1	1	1
10	5			2	3
11	18	2	4	6	6
12	2	1	1		
13	2			1	1
TOTAL ECTS	120	30	30	30	30

CYCLE 2					
UE	TOTAL ECTS	S5	S6	S7	S8
14	6			5	1
15	6	5	1		
16	7	5	2		
17	5	3	2		
18	6	4	2		
19	7	2	1	4	
20	5	1	1	3	
21	5	1	1	3	
22	4		2	2	
23	8		3	5	
24	5	1	1	3	
25	4		4		
26	4	1	1	1	1
27	6	1	1	1	3
28	8			2	6
29	4				4
30	24	6	6		12
31	2		2		
32	4			1	3
TOTAL ECTS	120	30	30	30	30

Organisation prévisionnelle de l'alternance pédagogique pour l'année 2026-2027

AOÛT

		L2	L3	M1	M2	
SAM	1					31
DIM	2					
LUNDI	3					
MAR	4					
MER	5					32
JEU	6					
VEN	7					
SAM	8					
DIM	9					
LUN	10					
MAR	11					
MER	12					33
JEU	13					
VEN	14					
SAM	15	Assomption				
DIM	16					
LUN	17					
MAR	18					
MER	19					34
JEU	20					
VEN	21					
SAM	22					
DIM	23					
LUN	24					
MAR	25					
MER	26					35
JEU	27					
VEN	28					
SAM	29					
DIM	30					
LUN	31	R	R		R	

SEPTEMBRE

		L2	L3	M1	M2	
MAR	1			R		
MER	2					36
JEU	3					
VEN	4					
SAM	5					
DIM	6					
LUN	7					
MAR	8					
MER	9					37
JEU	10					
VEN	11					
SAM	12					
DIM	13					
LUN	14					
MAR	15					
MER	16					38
JEU	17					
VEN	18					
SAM	19					
DIM	20					
LUN	21					
MAR	22					
MER	23					39
JEU	24					
VEN	25					
SAM	26					
DIM	27					
LUN	28					
MAR	29					
MER	30					

OCTOBRE

		L2	L3	M1	M2	
JEU	1					40
VEN	2					
SAM	3					
DIM	4					
LUN	5					
MAR	6					
MER	7					41
JEU	8					
VEN	9					
SAM	10					
DIM	11					
LUN	12					
MAR	13					
MER	14					42
JEU	15					
VEN	16					
SAM	17					
DIM	18					
LUN	19					
MAR	20					
MER	21					43
JEU	22					
VEN	23					
SAM	24					
DIM	25					
LUN	26					
MAR	27					
MER	28					44
JEU	29					
VEN	30					
SAM	31					

NOVEMBRE

		L2	L3	M1	M2	
DIM	1	Toussaint				
LUN	2					
MAR	3					
MER	4					45
JEU	5					
VEN	6					
SAM	7					
DIM	8					
LUN	9					
MAR	10					46
MER	11	Armistice				
JEU	12					
VEN	13					
SAM	14					
DIM	15					
LUN	16					
MAR	17					
MER	18					47
JEU	19					
VEN	20					
SAM	21					
DIM	22					
LUN	23					
MAR	24					
MER	25					48
JEU	26					
VEN	27					
SAM	28					
DIM	29					
LUN	30					

DÉCEMBRE

		L2	L3	M1	M2	
MAR	1					
MER	2					49
JEU	3					
VEN	4					
SAM	5					
DIM	6					
LUN	7					
MAR	8					
MER	9					50
JEU	10					
VEN	11					
SAM	12					
DIM	13					
LUN	14					
MAR	15					
MER	16					51
JEU	17					
VEN	18					
SAM	19					
DIM	20					
LUN	21					
MAR	22					
MER	23					52
JEU	24					
VEN	25	Noël				
SAM	26					
DIM	27					
LUN	28					
MAR	29					
MER	30					53
JEU	31					

JANVIER

		L2	L3	M1	M2	
VEN	1	Jour de l'An				53
SAM	2					
DIM	3					
LUN	4					
MAR	5					1
MER	6					
JEU	7					
VEN	8					
SAM	9					
DIM	10					
LUN	11					
MAR	12					
MER	13					2
JEU	14					
VEN	15					
SAM	16					
DIM	17					
LUN	18					
MAR	19					
MER	20					3
JEU	21					
VEN	22					
SAM	23					
DIM	24					
LUN	25					
MAR	26	C	A	C		
MER	27					4
JEU	28					
VEN	29					
SAM	30					
DIM	31					

FÉVRIER

		L2	L3	M1	M2	
LUN	1					
MAR	2					
MER	3					5
JEU	4					
VEN	5					
SAM	6					
DIM	7					
LUN	8					
MAR	9					
MER	10					6
JEU	11					
VEN	12					
SAM	13					
DIM	14					
LUN	15					
MAR	16					
MER	17					7
JEU	18					
VEN	19					
SAM	20					
DIM	21					
LUN	22					
MAR	23					
MER	24					8
JEU	25					
VEN	26					
SAM	27					
DIM	28					

MARS

		L2	L3	M1	M2	
LUN	1	S2	S2	S2	S2	
MAR	2	S2	S2	S2	S2	
MER	3	S2	S2	S2	S2	9
JEU	4	S2	S2	S2	S2	
VEN	5	S2	S2	S2	S2	
SAM	6					
DIM	7					
LUN	8					
MAR	9					
MER	10					10
JEU	11					
VEN	12					
SAM	13					
DIM	14					
LUN	15					
MAR	16					
MER	17					11
JEU	18					
VEN	19					
SAM	20					
DIM	21					
LUN	22					
MAR	23					
MER	24					12
JEU	25					
VEN	26					
SAM	27					
DIM	28					
LUN	29	Pâques				
MAR	30					13
MER	31					

AVRIL

		L2	L3	M1	M2	
JEU	1					13
VEN	2					
SAM	3					
DIM	4					
LUN	5					
MAR	6					14
MER	7					
JEU	8					
VEN	9					
SAM	10					
DIM	11					
LUN	12					
MAR	13					15
MER	14					
JEU	15					
VEN	16					
SAM	17					
DIM	18					
LUN	19					
MAR	20					16
MER	21					
JEU	22					
VEN	23					
SAM	24					
DIM	25					
LUN	26					
MAR	27					17
MER	28					
JEU	29				SB	
VEN	30				SB	

MAI

		L2	L3	M1	M2	
SAM	1	Fête du travail				
DIM	2					
LUN	3					
MAR	4					18
MER	5					
JEU	6	Ascension				
VEN	7					
SAM	8	Victoire 39-45				
DIM	9					
LUN	10				S	
MAR	11				S	
MER	12				S	19
JEU	13				S	
VEN	14				S	
SAM	15					
DIM	16					
LUN	17	Pentecôte				
MAR	18				S	
MER	19				S	20
JEU	20				S	
VEN	21				S	
SAM	22					
DIM	23					
LUN	24				S	
MAR	25				S	
MER	26				S	21
JEU	27				S	
VEN	28				S	
SAM	29					
DIM	30					
LUN	31				S	

JUIN

		L2	L3	M1	M2	
MAR	1	CAC				
MER	2				S	22
JEU	3				S	
VEN	4					
SAM	5					
DIM	6					
LUN	7					
MAR	8					
MER	9					23
JEU	10					
VEN	11					
SAM	12					
DIM	13					
LUN	14					
MAR	15					
MER	16					24
JEU	17					
VEN	18					
SAM	19					
DIM	20					
LUN	21	S2	S2	S2		
MAR	22	S2	S2	S2		
MER	23	S2	S2	S2		25
JEU	24	S2	S2	S2	J	
VEN	25	S2	S2	S2		
SAM	26					
DIM	27					
LUN	28					
MAR	29					26
MER	30					

JUILLET

		L2	L3	M1	M2	
JEU	1					26
VEN	2					
SAM	3					
DIM	4					
LUN	5					
MAR	6	CAC				
MER	7					27
JEU	8					
VEN	9					
SAM	10					
DIM	11					
LUN	12					
MAR	13					
MER	14	Fête Nat				28
JEU	15					
VEN	16					
SAM	17					
DIM	18					
LUN	19					
MAR	20					
MER	21					29
JEU	22					
VEN	23					
SAM	24					
DIM	25					
LUN	26					
MAR	27					
MER	28					30
JEU	29					
VEN	30					
DIM	31					

Périodes de: cours | Stages | Congés | Evaluations | Jour Férié (et indicatif : vacances scolaires) | Jurys

d. Le projet programmatique du 1er cycle

1er cycle – Licence 2 - Promotion 2026-2029

Alternance de la formation
La formation se déroule du 31 août 2026 au 25/06 2027 inclus (sauf session 2 de stage)

	COURS	STAGES	VACANCES
S3	Du 31/08/2026 au 25/01/2027 inclus	Stage 1 : du 23/11/2026 au 04/12/2026 inclus	Du 21/12/2026 au 01/01/2027 inclus
S4	Du 26/01/2027 au 19/02/2027 inclus Du 01/03/02027 au 09/04/2027 inclus Du 19/04/2027 au 23/04/2027 inclus Du 24/05/2027 au 25/06/2027inclus	Stage 2 : du 26/04/2027 au 21/05/2027 inclus	Du 22/02/2027 au 26/02/2027 inclus et Du 12/04/2027 au 16/04/2027 inclus

La formation clinique
Les stages du 1er cycle font partie de l'UE11, sur la base de 1 ECTS par semaine.
Les stages 1 et 2 ont pour objectif la découverte du système de santé, de la profession et du parcours du patient, ainsi que l'initiation à la pratique clinique.

- Le 1 er stage d'une durée de 2 semaines est programmé au Semestre 3,
- Le 2e stage d'une durée de 4 semaines est programmé au Semestre 4.

Avant le premier stage, le portfolio du référentiel de formation est remis à chaque étudiant pour permettre à celui-ci de définir ses objectifs puis les négocier à l'arrivée en stage avec le tuteur de stage, optimiser et construire ses acquis en termes de compétences.
L'étudiant en est responsable tout au long de sa scolarité.
Il doit :

- Se présenter muni du portfolio en début de stage,
- Compléter régulièrement le portfolio selon sa progression personnelle et renseigner les attendus en termes d'acquissions de compétences liées au niveau de formation durant les 4 ans, pour se faire l'étudiant doit :
  - Renseigner les objectifs de stage,
  - Faire l'auto-évaluation de ses compétences,
  - Faire compléter la feuille d'évaluation d'acquisition des compétences par le tuteur de stage,
  - Faire remplir la feuille d'évaluation de fin de stage par le tuteur ou le maitre de stage,
  - Compléter le portfolio avec les « travaux de stage » demandés par l'IFMK au cours de ce stage (UE8),
    - S1 : Découverte de la structure de stage et de la pluriprofessionnalité,
    - S2 : Construction du Bilan Diagnostic Kinésithérapique BDK (axé sur les bilans) et préparation du 1er bilan de compétences.

L'étudiant s'engage à remettre à l'IFMK au retour de stage les documents renseignés, les travaux demandés accompagnés de la feuille d'évaluation du stage en respectant impérativement les délais communiqués par l'équipe pédagogique.
L'étudiant doit avoir validé les deux stages pour valider son année.

Au cours de son parcours de stage de 1470 h, l'étudiant doit valider les trois champs de spécialité suivants :

- Musculosquelettique,
- Neuro-musculaire,
- Respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.

Il peut aussi développer ses compétences dans des champs d'interventions spécifiques (pédiatrie, gériatrie, santé publique…) en secteur clinique ou hors clinique.
Les parcours sont co-pilotés (Etudiant – IFMK) de manière à permettre la découverte des structures hospitalières, centres de rééducation, secteur libéral et structures médico-sociales.

Les évaluations

Les UE auxquelles sont attribuées des ECTS sont évaluées au cours du semestre concerné. Les étudiants sont informés des modalités plus détaillées et des dates prévues de ces évaluations à la rentrée et dans un document disponible sur leur espace numérique de travail.

Les périodes d'évaluations sont identifiées dans la planification prévisionnelle annuelle et transmises dans chaque présentation de rentrée.

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Licence 2 - Promotion 2026-2030 – semestre 3

Ce tableau synthétise les modalités générales, des coefficients peuvent être appliqués à l'intérieur de chaque UE pour aboutir à une note globale sur 20. La présentation détaillée est faite le jour de la rentrée pédagogique et mise à disposition des étudiants sur leur espace numérique de travail (E-Notitia).

ANNEE 2026-2027 SEMESTRE 3 : 30 ECTS								
UE	**ECTS**	**1ère session**		**2e session**		**Note sur**	**Note éliminatoire**	**Compensation, si note > 8 (préciser UE liée)**
		Type d'épreuve	**Durée (mn)**	**Type d'épreuve**	**Durée (mn)**			
UE1 : *Santé publique*	3	2 Ecrits	105	2 Ecrits	105	20	non	Oui UE2
UE2 *Sciences humaines et Sciences sociales*	3	2 Ecrits	120	1 Ecrit	90	20	non	Oui UE1
UE3 *Sciences biomédicales*	4	4 Ecrits	195	2 Ecrits	90	20	non	non
UE4 *Sciences de la vie et du mouvement*	5	4 Ecrits 1 Pratique	225 25	3 Ecrits 1 Pratique	180 25	20	non	non
UE 6 *Théories, modèles,méthodes et outils en kinésithérapie*	3	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	non	Oui UE8
UE7 *Evaluation, Techniques dans les champs d'activité*		5 Pratiques	75	3 Pratiques	35	20	non	non
UE8 *Méthodes travail et recherche*	1	3 Oraux PIX	90	1 Oral	30	20	non	Oui UE6
UE9 *Langue anglaise professionnelle*	1	Dossier 1 Quiz 2 TP horaire	10h	Idem ou complément du déficit 1ère session		20	non	non
UE11 *Formation à la pratique masso-kinésithérapique*	2		70h	Proposition validation tuteur stage session 2				non
UE12 *Optionnelle*	1	1 Poster		Poster V2		20	non	Oui (entre elles)

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Licence 2 - Promotion 2026-2030 – semestre 4

Ce tableau synthétise les modalités générales, des coefficients peuvent être appliqués à l'intérieur de chaque UE pour aboutir à une note globale sur 20. La présentation détaillée est faite le jour de la rentrée pédagogique et mise à disposition des étudiants sur leur espace numérique de travail (E-Notitia).

ANNEE 2026-2027 SEMESTRE 4 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE liée)
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE1 : *Santé publique*	2	1 Ecrit Dossier	45	1 Ecrit	45	20	non	Oui UE2
UE2 *Sciences humaines et Sciences sociales*	3	1 Ecrit 1 Ecrit	150	1 Ecrit	60	20	non	Oui UE1
UE3 *Sciences biomédicales*	4	3 Ecrits	165	2 Ecrits	90	20	non	non
UE4 *Sciences de la vie et du mouvement*	5	4 Ecrits 1 Pratique	225 25	3 Ecrits 1 Pratique	180 25	20	non	non
UE 6 *Théories, modèles,méthodes et outils en kinésithérapie*	2	3 Ecrits	90	2 Ecrits	60	20	non	Oui UE8
UE7 *Evaluation Techniques dans les champs d'activité*	7	5 Pratiques	70	3 Pratiques	35	20	non	non
UE8 *Méthodes travail et recherche*	1	2 Oraux PIX	60	1 Oral	30	20	non	Oui UE6
UE9 *Langue anglaise professionnelle*	1	1 Dossier Quiz TP horaire	10h	Idem ou complément du déficit 1ère session		20	non	non
UE11 *Formation à la pratique masso-kinésithérapique*	4		140	Proposition validation tuteur stage session 2				non
UE12 *Optionnelle*	1	Poster		Poster V2		20	non	Oui (entre elles)

1er cycle - Licence 3 - Promotion 2025-2029

Alternance de la formation

La formation se déroule du 31 aout 2026 au 2 juillet 2027 inclus (hors sessions 2 de stage)

	COURS	STAGES	VACANCES
S5	Du 12/10/2026 au 18/12/2026 Inclus Du 04/01/2027 au 25/01/2027 inclus	Stage 3 : Du 31/08/2026 au 09/10/2026 inclus	Du 21/12/2026 au 01/01/2027 inclus
S6	Du 26/01/2027 au 19/02/2027 inclus Du 01/03/2027 au 02/04/2027 inclus Du 12/04/2027 au 21/05/2027 inclus	Stage 4 : Du 24/05/2027 au 02/07/2027 inclus	Du 22/02/2027 au 26/02/2027 inclus Du 05/04/2027 au 09/04/2027 inclus

La formation clinique

Les objectifs généraux des stages sont les suivants :

- Etudier et apprendre à établir des relations avec le patient,
- Comprendre le projet de soin et la situation clinique,
- Apprendre à collaborer à la prise en charge globale des patients et à la réalisation de protocoles thérapeutiques au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Observer l'état des patients et établir des bilans qui accompagnent l'utilisation des techniques masso-kinésithérapiques,
- Acquérir les connaissances pratiques et les techniques nécessaires à l'exécution des actes professionnels,
- Evaluer les techniques utilisées,

Des travaux écrits sont demandés à chaque stage :

- Une analyse réflexive d'une situation clinique (ARSC),
- Un bilan de compétence (BDC),
    - S3 : cas clinique : priorisation des objectifs, singularité du patient, construction du BDK,
      BDK priorisé sur les compétences cœur-métier,
    - S4 : Cas clinique : BDK et élaboration du traitement de rééducation
      BDC sur l'ensemble des compétences au niveau acquis en fin de 1er cycle.
- Dossier sur le renforcement musculaire dans le prolongement des TD de L2.

Les évaluations

Les périodes d'évaluations sont identifiées dans la planification prévisionnelle annuelle et transmises dans chaque présentation de rentrée.

Les UE auxquelles sont attribuées des ECTS sont évaluées au cours du semestre concerné. Les étudiants sont informés des modalités plus détaillées et des dates prévues de ces évaluations à la rentrée et dans un document disponible sur leur espace numérique de travail.

Tableaux récapitulatifs Modalités de Contrôle des Connaissances pages suivantes - Licence 3 - Promotion 2025-2029 - Semestre 5 et Semestre 6

Ces tableaux synthétisent les modalités générales, des coefficients peuvent être appliqués à l'intérieur de chaque UE pour aboutir à une note globale sur 20. La présentation détaillée est faite le jour de la rentrée pédagogique et mise à disposition des étudiants sur leur espace numérique de travail (E-Notitia).

Pages suivantes ⟶

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Licence 3 - Promotion 2025-2029 - Semestre 5

UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE3 *Sciences biomédicales*	2	3 Ecrits	120	2 Ecrits	90	20	NON	NON
UE4 *Sciences de la vie et du mouvement*	5	4 Ecrits 1 Pratique	225 25	3 Ecrits 1 Pratique	180 25	20	NON	NON
UE5 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique*	3	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	NON	NON
UE6 *Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie*	2	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	NON	OUI (UE 8)
UE7 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité*	7	4 Pratiques	35	4 Pratiques	35	20	NON	NON
UE8 *Méthodes de travail et méthodes de recherche*	1	1 Oral PIX 1 Ecrit	15+5 Distanciel Distanciel E-Notitia	1 Oral	30	15+5	NON	OUI (UE 6)
UE9 *Langue anglaise professionnelle*	1	Dossier Quiz 2 TP horaire	10 heures	Idem ou complément du déficit 1ère session		20	NON	NON
UI10 *Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionel et analyse réflexive*	1	1 Oral 1 Ecrit 1 Poster	25 Distanciel E-Notitia Distanciel E-Notitia	1 Oral	25	20	NON	NON
UE11 *Formation à la pratique masso-kinésithérapique*	6		140	Proposition validation tuteur stage session 2				NON
UE13 *Optionnelle 2*	2	1 poster 1 oral en groupe	Distanciel E-Notitia 30	1 Poster	Distanciel E-Notitia	20	NON	OUI (entre elles)

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Licence 3 - Promotion 2025-2029 - Semestre 6

ANNEE 2026-2027 SEMESTRE 6 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE3 *Sciences biomédicales*	2	3 Ecrits	120	2 Ecrits	90	20	NON	NON
UE4 *Sciences de la vie et du mouvement*	5	4 Ecrits	210	3 Ecrits	180	20	NON	NON
		1 dossier	e-notita					
		1 Pratique	25	1 Pratique	25			
UE5 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique*	3	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	NON	NON
UE6 *Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie*	2	2 Ecrits	30	2 Ecrits	30	20	NON	OUI (UE 8)
UE7 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs*	7	1 Pratique	55	1 Pratique	55	20	NON	NON
		1 Pratique	15					
UE8 *Méthodes de travail et méthodes de recherche*	1	1 Ecrit	Distanciel E-Notitia	1 Ecrit	Distanciel E-Notitia	20	NON	OUI (UE 6)
		PIX	Certification					
UE9 *Langue anglaise professionnelle*	1	Dossier	10 heures	Idem ou complément du déficit 1ère session		20	NON	NON
		Quiz 2						
		TP horaire						
UI10 *Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionel et analyse réflexive*	1	1 Ecrit	30	1 Ecrit et ou dossier	25	20	NON	NON
		1 Ecrit	Distanciel E-Notitia					
		1 Oral	20					
UE11 *Formation à la pratique masso-kinésithérapique*	6		140	Proposition validation tuteur stage session 2				NON
UE13 *Optionnelle 2*	2	1 dossier	Distanciel E-Notitia	1 dossier	Distanciel E-Notitia	20	NON	OUI (entre elles)
		1 dossier	Distanciel E-Notitia					
		1 Pratique	1 journée					

e. Le projet programmatique du 2ème cycle

2ème cycle – Master 1 - Promotion 2024-2028

Alternance de la formation
La formation se déroule du 1er septembre 2026 au 25 juin 2027 inclus.

	COURS	STAGES	VACANCES
S7	Du 31/08/2026 au 09/10/2026 inclus Du 23/11/2026 au 18/12/2026 inclus Du 04/01/2027 au 25/01/2027 inclus	Stage 5 : Du 12/10/2026 au 20/11/2026 inclus	Du 21/12/2026 au 01/01/2027 inclus
S8	Du 26/01/2027 au 12/02/2027 inclus Du 22/02/2027 au 12/03/2027 inclus Du 03/05/2027 au 25/06/2027 inclus	Stage 6 : Du 15/03/2027 au 23/04/2027 inclus	Du 15/02/2027 au 19/02/2027 inclus Du 26/04/2027 au 30/04/2027 inclus

Les objectifs de stage sont les suivants :

- Acquisition des compétences cœur métier en lien avec les champs cliniques, formation à la pratique clinique et hors clinique.

Des travaux écrits sont demandés à chaque stage, à la fois pour préparer de manière progressive le raisonnement clinique et l'acquisition des compétences.

Les évaluations
Les périodes d'évaluations sont identifiées dans la planification prévisionnelle annuelle et transmises dans chaque présentation de rentrée.

Les UE auxquelles sont attribuées des ECTS sont évaluées au cours du semestre concerné. Les étudiants sont informés des modalités plus détaillées et des dates prévues de ces évaluations à la rentrée et dans un document disponible sur leur espace numérique de travail.

Tableaux récapitulatifs Modalités de Contrôle des Connaissances pages suivantes
Master 1 – Promotion 2024-2028 – semestre 7 et semestre 8

Ces tableaux synthétisent les modalités générales, des coefficients peuvent être appliqués à l'intérieur de chaque UE pour aboutir à une note globale sur 20. La présentation détaillée est faite le jour de la rentrée pédagogique et mise à disposition des étudiants sur leur espace numérique de travail (E-Notitia).

Pages suivantes ⟶

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Master 1 – Promotion 2024-2028 – semestre 7

ANNEE 2026-2027 - SEMESTRE 7 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE15 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique*	5	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE16 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire*	5	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE17 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire*	3	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE18 *Physiologie, sémiologie et physiopathologie spécifiques*	4	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE19 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique*	2	1 Ecrit 1 Pratique + 1 Oral	30 35 (25+10)	1 Ecrit 1 Pratique	30 25	20	Non	Non
UE20 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire*	1	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	Non	Non
UE21 *Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et*	1	1 Ecrit 1 Pratique	30 20	1 Ecrit 1 Pratique	30 20	20	Non	Non
UE24 *Intervention du kinésithérapeute en Santé publique*	1	1 Dossier de groupe	Distanciel E- Notitia	1 dossier de groupe	Distanciel E- Notitia	20	Non	Oui (UE 22)
UE26 *Langue anglaise professionnelle*	1	1 Vidéo de groupe Quizz + temps plateforme	Mischool Mischool	1 vidéo de groupe Quizz + temps plateforme	Mischool Mischool	20	Non	Non
UE27 *Méthodes de travail et méthodes de recherche*	1	1 Dossier + 1 oral + obligation dépôt	Distanciel E- Notitia + 15min oral	1 dossier + 1 oral	Distanciel E- Notitia + 15min oral	20	Non	Non
UE30 *Formation à la pratique en masso-kinésithérapie (Stage)*	6	Proposition validation tuteur		Proposition validation tuteur stage session 2		Validation OUI/NON	Non	Non

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Master 1 – Promotion 2024-2028 – semestre 8

ANNEE 2026-2027 - SEMESTRE 8 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE15 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique*	1	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE16 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire*	2	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE17 *Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire*	2	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE18 *Physiologie, sémiologie et physiopathologie spécifiques*	2	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE19 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique*	1	1 Ecrit 1 Pratique + 1 Oral	30 35 (25+10)	1 Ecrit 1 Pratique	30 25	20	Non	Non
UE20 *Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire*	1	1 Ecrit 1 Pratique	30 25	1 Ecrit 1 Pratique	30 25	20	Non	Non
UE21 *Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire*	1	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	Non	Non
UE 22 *Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation et réadaptation*	2	1 Ecrit 1 Oral de groupe	30 30	1 Ecrit 1 Oral de groupe	30 30	20	Non	Oui (UE 24)
UE23 *Interventions spécifiques en kinésithérapie*	3	2 Ecrits	60	2 Ecrits	60	20	Non	Non
UE24 *Intervention du kinésithérapeute en Santé publique*	1	1 pratique de groupe	30	1 pratique de groupe	30	20	Non	Oui (UE 22)
UI 25 *Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention*	4	1 Oral	30	Oral	30	20	Non	Non
UE26 *Langue anglaise professionnelle*	1	1 Ecrit Quizz + temps plateforme	Distanciel Mischool Mischool	1 Ecrit Quizz + temps plateforme	Distanciel E- Notitia Mischool	20	Non	Non
UE27 *Méthodes de travail et méthodes de recherche*	1	1 Ecrit	Distanciel E- Notitia	1 Ecrit	Distanciel E- Notitia	20	Non	Non
UE 30 *Formation à la pratique en masso-kinésithérapie (Stage)*	6	Proposition validation tuteur		Proposition validation tuteur stage session 2		Validation OUI/NON	Non	Non
UE31 *Optionnelle 2ème cycle : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant*	2	1 Dossier écrit + obligation de présence aux actions obligatoire de l'UE sinon noté absent	Distanciel E- Notitia	1 Dossier écrit	Distanciel E- Notitia	20	Non	Oui (entre elles)

2ème cycle – Master 2 - Promotion 2022-2027

Alternance de la formation
La formation se déroule du 1er septembre 2026 au 25 juin 2027 inclus.

	COURS	STAGES	VACANCES
S9	Du 31/08/2026 au 04/12/2026 inclus	---	Du 22/12/2025 au 02/01/2026 inclus
S10	Du 22/03/2027 au 30/04/2027 inclus Du 10/05/2027 au 25/06/2027 inclus	Clinicat : Du 07/12/2026 au 18/12/2026 inclus et Du 04/01/2027 au 12/03/2027 inclus	Du 15/03/2027 au 19/03/2027 inclus Du 03/05/2027 au 07/05/2027 inclus

Le clinicat doit permettre la validation de l'ensemble des compétences au niveau final, notamment :

- L'acquisition des compétences « cœur métier » en lien avec les différents champs cliniques (C1 à C5), formalisées dans l'Unité d'Intégration UI 25,
- L'acquisition des compétences réflexives sur l'exercice professionnel (C6 à C11), formalisées dans l'Unité d'Intégration UI 29.

Les évaluations

Les périodes d'évaluations sont identifiées dans la planification prévisionnelle annuelle et transmises dans chaque présentation de rentrée.

Les UE auxquelles sont attribuées des ECTS sont évaluées au cours du semestre concerné. Les étudiants sont informés des modalités plus détaillées et des dates prévues de ces évaluations à la rentrée et dans un document disponible sur leur espace numérique de travail.

Tableaux récapitulatifs Modalités de Contrôle des Connaissances en Master 2
Master 2 – Promotion 2021-2026 – Semestre 9 et semestre 10

Ces tableaux synthétisent les modalités générales, des coefficients peuvent être appliqués à l'intérieur de chaque UE pour aboutir à une note globale sur 20. La présentation détaillée est faite le jour de la rentrée pédagogique et mise à disposition des étudiants sur leur espace numérique de travail (E-Notitia).

Pages suivantes ⟶

Tableau récapitulatif Modalités de Contrôle des Connaissances
Master 2 – Promotion 2021-2026 – Semestre 9

ANNEE 2026-2027 - SEMESTRE 9 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation si note > 8 (préciser UE liée)
		Type d'épreuve	Durée (mn)	Type d'épreuve	Durée (mn)			
UE14 Droit, législation et gestion d'une structure	5	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	non	non
UE19 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique	4	2 Ecrits 1 Pratique + 1 Oral	90 25 + 10	1 Ecrit et/ou 1 Pratique + 1 Oral	45 25 + 10	20	non	non
UE20 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire	3	1 Ecrit 1 Pratique	45 25	1 Ecrit et/ou 1 Pratique	45 25	20	non	non
UE21 Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	3	1 Ecrit 1 Pratique	45 20	1 Ecrit et/ou 1 Pratique	45 20	20	non	non
UE 22 Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation et réadaptation	2	1 Ecrit	60	1 Ecrit	60	20	non	Oui UE 24
UE23 Interventions spécifiques en kinésithérapie	5	1 Ecrit 1 Pratique	60 15	1 Ecrit 1 Pratique	45 15	20	non	non
UE24 Intervention du kinésithérapeute en Santé publique	3	1 Ecrit (dossier de groupe)	Distanciel E-Notitia	1 Ecrit (dossier de groupe)	Distanciel E-Notitia	20	non	Oui UE 22
UE26 Langue anglaise professionnelle	1	Ecrit Mischool	60 Distanciel	Ecrit Mischool	60 Distanciel	20	non	non
UE27 Méthodes de travail et méthodes de recherche	1	1 Oral sous condition (Dépôt attestation DDM sur E-Notitia)	10	1 Oral sous condition (Dépôt attestation DDM sur E-Notitia avant le 16/10/26)	10	20	non	non
UE28 Mémoire	2	1 Ecrit	Distanciel E-Notitia	1 Ecrit	Distanciel E-Notitia	20	non	non
UE32 Optionnelle 2 : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant	1	2 Ecrits (1 Fiche par groupe 1 RETEX individuel)	Distanciel E-Notitia	2 Ecrits (1 Fiche par groupe 1 RETEX individuel)	Distanciel E-Notitia	20	non	Oui (entre elles)

Master 2 – Promotion 2021-2026 – Semestre 10

ANNEE 2026-2027 - SEMESTRE 10 : 30 ECTS								
UE	ECTS	1ère session		2e session		Note sur	Note éliminatoire	Compensation, si note > 8 (préciser UE
		type d'épreuve	Durée (mn)	type d'épreuve	Durée (mn)			
UE14 *Droit, législation et gestion d'une structure*	1	1 Ecrit	30	1 Ecrit	30	20	non	non
UE26 *Langue anglaise professionnelle*	1	1 Ecrit (abstract) Mischool	Distanciel	1 Ecrit (abstract) Mi school	Distanciel E-Notitia	20	non	non
UE27 *Méthodes de travail et méthodes de recherche*	3	1 Ecrit (poster)	Distanciel E-Notitia	1 Ecrit (poster)	Distanciel E-Notitia	20	non	non
UE28 *Mémoire*	6	1 Soutenance orale	10+20	1 Soutenance orale	10+20	20	non	non
UI29 *Analyse et amélioration de la pratique professionnelle*	4	1 écrit 1 oral	Distanciel E-Notitia 15	1 Ecrit 1 Oral	Distanciel E-Notitia 15	20	non	non
UE32 *Optionnelle 2 : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant*	3	1 Ecrit en binôme (retex)	Distanciel E-Notitia	1 Ecrit en binôme (retex)	Distanciel E-Notitia	20	non	Oui (entre elles)
UE30 *Formation à la pratique en masso-kinésithérapie (Stage)*	12	Proposition validation tuteur		Proposition validation tuteur stage session 2		Validation OUI/NON		non

VIII. LA RECHERCHE ET LES PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS

Les formateurs des instituts participent régulièrement à des groupes de travail inter-instituts et à des actions de formation individuelles permettant de développer leurs compétences en pédagogie et d'améliorer leur d'expertise professionnelle.

a. Formation à la recherche et Recherche Universitaire

La formation des étudiants à la recherche est assurée dans le cadre de leurs travaux de fin d'étude de niveau Master II. Une collaboration existe entre trois laboratoires de recherche (CERCA et PPRIME, MOVE) de la faculté de médecine de Poitiers et l'IFMK.
Un groupe de travail est constitué avec le CHU de Poitiers pour faciliter la poursuite de travaux de recherches initiés durant les études et aboutir à une publication.

Ces enseignements sont dispensés par des formateurs bénéficiant d'une qualification universitaire ainsi que des enseignants chercheurs. Ils comprennent :

- Des ateliers collectifs encadrés par un binôme formateur / enseignant universitaire.
- Des points d'étape formalisés par la rédaction de fiche navette par les étudiants, évaluées par les formateurs.
- Des régulations individuelles assurées par les formateurs à la demande des étudiants.

Ainsi un regard expert sur un point précis du mémoire est apporté.
La direction des mémoires est assurée par les formateurs et des intervenants extérieurs.

b. Innovation pédagogique

Nous développons l'ingénierie pédagogique inversée et l'enseignement en e-learning en anglais avec la plateforme Mischool et à l'aide de l'espace numérique de travail E-Notitia développée pour les formations paramédicales.
Les moyens numériques présents actuellement dans le bâtiment des instituts de formation et l'accessibilité restreinte et contrôlée d'internet pour des raisons évidentes de sécurité informatique brident un peu leur utilisation instantanée lors des cours en promotion entière.

Les formateurs proposent des actions pédagogiques innovantes et variées aux étudiants. Vous en trouvez l'illustration dans de nombreuses fiches projets mis en annexes ou évoquées plus en avant dans les programmes de chaque année.

D'une manière transversale sur les 4 années on retrouve :

- La revue de presse scientifique : organisée de façon à développer les capacités d'analyse d'articles scientifiques et la réflexivité des étudiants et ainsi amorcer leur curiosité en lien avec leur futur projet de mémoire
- Le cheminement du raisonnement et de l'analyse des pratiques :
    - Le bilan de compétences,
    - Le raisonnement clinique,
    - La démarche proactive réflexive dans le champ musculosquelettique.
- Le travail sur la pluriprofessionnalité :
    - Le renforcement musculaire,
    - Les projets de santé publique,
    - L'éducation thérapeutique du patient.
    - La simulation inter-institut permettant la mise en situation professionnelle en pluriprofessionnalité
- La pédagogie et l'inclusion dans une globalité de santé :
    - Éducation à la Santé en milieu scolaire,
    - Service Sanitaire des Etudiants en Santé,
    - Santé publique : prévention auprès des étudiants IFMEM

- Le numérique en santé : les étudiants ont 4 semestres pour s'auto-évaluer et conforter leurs compétences numériques dans le cadre du PIX. Au S6, en partenariat avec l'université de Poitiers, l'ensemble des étudiants de L3 passent la certification PIX afin de valider l'ensemble des compétences en numériques attendues. Les étudiants de M1 participent à l'expérimentation nationale du PIX+Pro Santé. Et les autres enseignements (cyber sécurité, les données de santé, la communication, les outils numériques, la télésanté) sont répartis dans différentes UE des 4 années.
- Les 40 h de formation à l'Education Thérapeutique du Patient.

IX. DEMARCHE QUALITE ET AUTO-EVALUATION DE LA FORMATION

La coordination des instituts de formation du CHU de Poitiers est inscrite dans une démarche qualité transversale.

L'IFMK est engagé dans la démarche d'auto-évaluation de la formation prévue par l'alinéa 2 de l'article 1er de l'arrêté du 2 septembre 2015.
Les enseignements dispensés font l'objet d'échanges de coordination lors des réunions pédagogiques.
Un questionnaire de satisfaction est envoyé par mail aux étudiants à la fin de chaque année. Ce questionnaire porte notamment sur l'organisation des enseignements et des UE, le contenu des cours et les éléments d'améliorations à apporter. L'équipe pédagogique reçoit les résultats du tri à plat, les analyse et définit des axes d'amélioration à mettre en œuvre l'année suivante.

Les instituts ont élaboré une démarche transversale permettant aux étudiants d'évaluer les terrains de stage. Ils renseignent un questionnaire anonyme portant notamment sur l'accueil, l'encadrement, l'organisation, les compétences acquises en stage. Ces éléments permettent de revenir vers les lieux de stage de façon à améliorer les partenariats et les constructions pédagogiques. Les résultats sont présentés dans le rapport d'activité, communiqué aux membres de l'ICOGI.

A la fin de chaque semestre, à la demande du formateur référent, les représentants recueillent les avis de la promotion argumentés et accompagnés de propositions constructives et en font part au formateur référent de promotion.

Les Commissions d'attributions des crédits, les jurys de certification sont les instances où les résultats des étudiants sont analysés et permettent d'éventuels questionnements auprès des responsables d'UE à visée de réajustement. La méthodologie du travail de fin d'études est notamment révisée à la suite de ce jury de diplomation.

Les sections de vie étudiante sont également la possibilité pour les étudiants de faire part de leurs demandes d'évolutions des fonctionnements institutionnels.

En juin 2026, Le CHU de Poitiers est de nouveau certifié sans réserve ni recommandation pour l'ensemble des actions de formation réalisées au sein des instituts, du CESU et de la formation continue.

X. L'EVOLUTION DES FORMATIONS DU CHU : PROJET CAMPUS SANTE

Le CHU de Poitiers forme des infirmiers, des infirmiers anesthésistes, des puériculteurs, des aides-soignants, des ambulanciers, des sages-femmes, des ergothérapeutes, des masseurs-kinésithérapeutes, des manipulateurs en électroradiologie médicale, des cadres de santé et des assistants de régulation médicale.

Le projet de campus santé a été pensé en lien étroit avec la faculté de médecine et l'Université de Poitiers afin d'organiser les complémentarités entre les filières soignantes et médicales et constituer un campus santé regroupant l'ensemble des formations.
L'enjeu étant de développer une culture partagée de la formation en santé, notamment par le développement d'une simulation partagée, de faire émerger les savoirs communs constitutifs d'une filière en santé.
L'IFMK, comme 5 autres Instituts paramédicaux, sera plus directement liée à l'Université de Poitiers. Il s'agit bien d'un projet majeur qui dépassera l'amélioration des conditions d'apprentissage des étudiants.

En synthèse, les principaux enjeux du projet :

- Regrouper sur un seul site, l'ensemble des activités d'enseignement des métiers de la santé dans un cadre et des locaux adaptés,
- Développer une culture partagée de la formation en santé, notamment par le développement d'une simulation partagée,
- Faire émerger les savoirs communs constitutifs d'une filière en santé,
- Créer un véritable « campus santé »,
- Fluidifier le lien formation-recherche,
- Faire émerger un nouveau pôle de recherche sur le thème de la médecine réparatrice.

XI. LES ANNEXES : FICHES PROJETS

Les formateurs proposent des actions pédagogiques variées, réparties sur l'ensemble des promotions en formation.
Vous en trouverez quelques exemples dans les annexes des pages suivantes.

- Annexe 1 : Mise en place de la formation en ETP certifiante de « 40h »
- Annexe 2 : Intégration et développement de la pensée critique et du raisonnement clinique
- Annexe 3 : Revue de presse, le débat critique
- Annexe 4 : Relation Thérapeutique et Toucher dans le Soin - L2 / La place du sensible dans le geste professionnel - M2
- Annexe 5 : Renforcement des apprentissages et des mises en lien avec l'anatomie descriptive (UE4)
- Annexe 6 : Travail sur l'image (UE12 et UE13)
- Annexe 7 : Service Sanitaire en L3 Partenariat IFMK / IFE MSA Poitou Charentes
- Annexe 8 : Projet Santé publique en partenariat avec l'IFMEM
- Annexe 9 : Education à la santé en milieu scolaire - M2
- Annexe 10 : Interdisciplinarité
- Annexe 11 : Tutorat M1-M2
- Annexe 12 : Simulation inter institut
- Annexe 13 : La bientraitance et la maltraitance dans le soin - Gestion des conflits et des situations d'agressivité dans un contexte de soin

Annexe 1 : Mise en place de la formation en ETP certifiante de « 40h »

M. CHASLOT-DENIZE, M. CADUE, Mme MARTY-MACE et Mme TRICARD

La formation en ETP de 40h est dorénavant intégrée à la formation initiale de nos étudiants masseurs-kinésithérapeutes. Elle se déroule sur les 4 années d'études avec un socle conséquent en L2 et en L3, jusqu'à l'obtention d'une attestation de formation d'ETP à l'obtention de leur diplôme d'état. L'intégration des séquences de formation d'ETP au sein des enseignements menant au diplôme d'état de masso-kinésithérapie sur les 4 ans semble la plus pertinente et s'intègre aisément aux différentes Unités d'Enseignement.

Objectifs :

- Former les étudiants tout au long de leur parcours universitaire personnel afin qu'ils puissent comprendre, expérimenter et adopter une posture éducative.
- Amener les étudiants à être en capacité de mettre en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient une fois diplômés.
- Renforcer les liens inter-instituts dans le cadre du versant pluriprofessionnel de la formation en ETP (TD partagés avec l'IFE)

Maquette pédagogique pour l'année de L2 et de L3, M1, rentrée 2026 (thèmes abordés, objectifs et moyens pédagogiques, contenus et lien avec les UE).

Thème	Objectifs pédagogiques (généraux ou pratiques/ opérationnels)	Moyens pédagogiques	Intitulé des contenus	Repères IFMK	Durée	Modalités de validation (par thème)	UE liées
Thème 1 : Situer l'éducation thérapeutique dans la maladie chronique	• Co-définir l'ETP entre le formateur et les apprenants • Appréhender les finalités et les concepts de l'ETP • Identifier les étapes du processus éducatif	INDIV : vidéos, lectures PROMO ENTIERE : exposés intéractifs (CM)	Définition de l'ETP, différence entre information et éducation, les étapes de l'ETP	A-1	2h30*	L2 Évaluation écrite S3 UE1	UE1
	• Découvrir les étapes de la démarche d'ETP • Partager les concepts et les valeurs de l'ETP	INDIV : travail individuel DEMI-PROMO : débats, exposés intéractifs	Représentations de l'ETP	B-2	2h30		UE1
	•Appréhender le vécu de la maladie chronique et l'impact psycho-social de celle-ci dans le quotidien des personnes et de leur entourage	INDIV : lectures, vidéos, travail individuel	La maladie chronique et son impact dans la vie des patients	C	2h		UE1
		4 SOUS-GROUPES : débriefing travail individuel, photolangage, métaplan…	L'annonce de la maladie et son impact	3	2h		UE1
		INDIV : travail individuel DEMI-PROMO : débats, exposés intéractifs	Equipe éducative pluri-disciplinaire	B-2	0h30*		UE1
	• Adapter l'ETP à chaque public (inégalités sociales, littératie…) • Situer la place de l'ETP dans la Santé Publique		Notions : Précarité, inégalités de santé ; Parcours de soins et d'ETP, Health litteracy	1-2-3	*heures transversales*		UE1
Thème 2 : Favoriser la rencontre éducative	• Utiliser les attitudes favorisant la rencontre éducative • Adopter une posture éducative • Favoriser une alliance thérapeutique	PROMO ENTIERE : exposés intéractifs (CM), médecine narrative… DEMI-PROMO : exposé ? par patient-ressource	Les malades : impact de leurs croyances sur leurs comportements de santé, modèles de changements de comportements, favoriser l'expression des émotions **Témoignage de patients-ressource… (NOUS IFMK)**	4-7	2h00* + 1h30 (patient expert-L3)		UE1
		4 SOUS-GROUPES : jeux de rôle, démarche appréciative…	Les soignants : attitudes qui favorisent la rencontre éducative, pratique de la posture éducative (écoute active, questions ouvertes, reformulation, empathie, renforcement positif)	4-4'	2h30*		
		BILAN PROMOTION ENTIERE					
Thème 3 : Adapter les méthodes et techniques pédagogiques	• Appliquer une pédagogie différenciée • Préparer et animer des séances éducatives • Adapter ses outils et techniques pédagogiques	PROMO ENTIERE : exposés intéractifs (CM)	Les principes d'apprentissage et l'adaptation aux sujets atteints de maladies chroniques = démarche éducative	5	1h		UE1
			L'entretien motivationnel : initiation	5	*0h30* (transversales)		UE6
		4 SOUS-GROUPES : jeux de rôle, brise-glace…	Les techniques favorisant l'expression du vécu, l'acquisition d'un savoir et d'un savoir faire	5'	1h		UE6
			Les outils éducatifs	5'	*heures transversales*		
Thème 4 : Faire un bilan éducatif	• Mener un bilan éducatif partagé • Favoriser une alliance thérapeutique • Développer le consensus • Identifier les besoins éducatifs et les projets de la personne	4 SOUS-GROUPES : exposé intéractif, jeux de rôle	Le diagnostic éducatif	6	2h*		UE6
	• Choisir ou construire son "outil-guide d'entretien"		Les guides d'entretien	6	*heures transversales*		
	• Etablir un contrat éducatif avec le patient		La négociation d'un plan de changement	6	*heures transversales*		
	• Élaborer des objectifs éducatifs adaptés • Rédiger une synthèse • S'accorder sur une planification de changement (compétences à renforcer et/ou développer)		L'élaboration d'objectifs éducatifs	6	*heures transversales*		
		BILAN PROMOTION ENTIERE					

Thème 5 : Organiser le parcours éducatif et favoriser son intégration dans le parcours de soins	• Intégrer le parcours éducatif dans le parcours de soin • Articuler le parcours de soin dans un parcours de vie quotidienne • S'intégrer dans une démarche pluriprofessionnelle et interdisciplinaire	SOUS-GROUPES : simulation, jeux de rôle, mini-stage	Co-animation IFSI ou stage ETP (NOUS IFMK)	7'-7"	6h	L3 - S6 DOSSIER ECRIT de la conception de l'atelier + séquence détaillée, à partir de la réflexion de profil-type attribué avec étude des besoins, demandes (analyse BEP) UI10	UI10
		PROMO ENTIERE : exposés intéractifs (CM)	Attendus pédagogiques / Cadre de mise en oeuvre de l'ETP (NOUS IFMK)	8	2h30		UI10
		SOUS-GROUPES demi-promo (5 groupes de 5-6 personnes) : travail de groupe, construction de séance/objectifs/conducteur/outils/séquences/évaluation ; présentation orale (jeu de rôle) ; régulations	Choisir des techniques et outils Les séances d'ETP : - Elaborer des séances collectives et techniques pour animer un groupe en ETP - Elaborer des séances individuelles et mise en pratique	D-9-E-10-F-11	13h		UI10
Thème 6 : Permettre au patient de mesurer ses compétences acquises	• Mettre en application les principes de l'ETP et les acquis de la formation • Mobiliser les acquis de la formation • Analyser cette expérience	PROMO ENTIERE : exposés intéractifs (CM), travail préparatoire, co-construction	Préparation stage, REX notamment évaluation patient fin de parcours + REX (NOUS IFMK)	12-13	2h	M1 ARSC	UE24-UI25
			Pratique de l'ETP en stage kiné (NOUS IFMK)	G	3h		UE24-UI25
	• Définir les objets de l'évaluation : acquisition de compétences, amélioration de la qualité de vie, capacités d'adaptation ... • Elaborer un processus d'évaluation inscrit dans la temporalité du parcours éducatif • Proposer, après analyse partagée, des pistes d'orientation pour l'après-programme	DEMI-PROMO : exposé intéractif	Evaluer les apprentissages des patients : évaluations qualitative et quantitative	14	1h30*		UE24
			Conduire un entretien d'évaluation	14	*heures transversales*		
			Choisir des outils d'évaluation pertinents pour évaluer les compétences acquises	14	*heures transversales*		
			Evaluer le besoin d'une offre de renforcement	14	*heures transversales*		

Annexe 2 : Intégration et développement de la pensée critique et du raisonnement clinique

M. NAËL, équipe pédagogique IFMK

En s'appuyant sur l'Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute, les objectifs de cette construction pédagogique sont :

- Connaître la démarche de raisonnement clinique.
- Améliorer l'apprentissage et la construction du raisonnement clinique et critique.
- Avoir une analyse constructive des pratiques
- Développer son activité professionnelle dans une démarche réflexive et novatrice
- Expérimenter la gestion de l'incertitude dans un contexte de soin.

La finalité étant le développement de capacités réflexives au service de la qualité et de la sécurité des interventions, fondées sur les savoirs développés dans les deux cycles de la formation, les données de la littérature et l'analyse critique des choix et des pratiques de santé mis en œuvre au regard des besoins des personnes.
Cette intégration se fait par la mise en place progressive de mises en situations complexes de rééducation en stage et simulation. Les supports utilisés sont la simulation, les Test de Concordance de Script, des cas cliniques en cascade et des vignettes cliniques évolutives. Ces temps d'évaluations pédagogiques sont essentiellement à visée formative, pour diminuer le coût émotionnel d'engagement et favoriser une participation plus fidèle à un contexte professionnel.

CYCLE 1

L2 : introduction au mécanisme psycho-cognitif qui guide le raisonnement clinique

- Ouverture à la pensée critique en santé, notion de manipulation intellectuelle, utilisation du rasoir d'Ockham, connaissance des effets contextuels en kinésithérapie.
- Découverte d'un modèle du raisonnement clinique (hypothético-déductif) (UE6).
- Travail personnel guidé sur les impacts d'une déficience musculosquelettique.

L3 : intégration et perfectionnement du Bilan Diagnostic Kinésithérapique (BDK)

- Travaux dirigés (TD) à l'aide de cas clinique, sous le format de jeux pédagogiques, avec pour visée l'identification d'attentes du patient pertinente et d'objectifs de rééducation personnalisés. (UI10). Par la suite, des enseignements complèteront ces derniers, par le management et l'investigation des attentes chez un patient et de la personnalisation d'objectifs de rééducation sur le modèle SMART (UE6).
- Appropriation du modèle international CIF en tant que définition du BDK et mise en lien avec les modèles de raisonnement clinique (UE6). S'en suit des travaux dirigés en groupe réduit, pour l'expérimentation du modèle à l'aide de leurs travaux de stage réalisé en début de cette année de formation. L'objectif étant de rendre l'apprentissage plus authentique, dans la perspective de professionnalisation. (UI10)

Pour conclure cette séquence pédagogique, une évaluation pratique a été conçu pour la mise en simulation des compétences développées. Elle aura pour objectif de permettre à l'étudiant une prise de décision clinique de traitement et/ou d'évaluation en fonction d'élément identifié d'un BDK fictif. Des TD préparatoires seront organisés avant l'évaluation pour permettre aux étudiants de connaître et comprendre les attendus de l'évaluation. Cette évaluation prend le nom de séquence technique réflexive en évaluation et traitement (STREET) (UE7)

CYCLE 2

M1 : développement de la démarche réflexive lors du raisonnement clinique et de la pensée critique

- Mise en place de TD réflexif sous forme d'étude de cas clinique et/ou de résolution de situation à problème dans les différents champs clinique de rééducation abordée lors de la M1. (UI25, UE20, UE21, UE19)
- Dans le but de développer l'activité professionnelle avec un esprit critique et dans une démarche réflexive, des enseignements sur les principes et limites de l'EBP (evidence based practice) sont dispensés (UE22). Pour compléter ceux-ci, des TD de pratique réflexive sont proposés aux étudiants pour leur permettre d'avoir une perspective pluridisciplinaire de leur exercice futur. Notre objectif étant de permettre aux étudiants de construire une intelligence critique, avoir de la distanciation aux informations diffusés sur les médias sociaux et d'assurer un référencement scientifique de leurs pratiques (UI25).
- En fin d'année, des tests de concordance de script évaluant des perceptions de niveau de confiance dans leur jugement/prise de décision clinique sont réalisé par les étudiants sous forme d'évaluation formative. Une intervention de remédiation leur est présenté pour les exercer à la réflexivité et identifier les leviers d'autorégulation lors d'une prise de décision clinique (UI25).

M2 : mobilisation et transposition des compétences acquises dans la prise de décision au regard des besoins des personnes

- TD réflexif sur l'utilisation d'arbre décisionnel et garder un esprit critique sur les guides de prise de décision. Le futur professionnel doit garder une analyse critique de ces choix et des pratiques de santé rencontrées (UE22).
- Expérimentation d'une situation clinique de manière ludique sous la modalité d'un GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives) dans l'optique d'une analyse des pratiques : « le jeu dont vous êtes le héros » (UI29).
- Un travail de stage leur proposé, où suite à une première séance bilan réalisé en autonomie, ils devront remplir l'outil DTI (diagnostic thinking inventory de Bordage,G & al. 1990) pour s'auto-évaluer sur leur perception cognitive et métacognitive lors de l'interrogatoire du patient et de la génération des hypothèses cliniques. Un temps présentiel en petit groupe est prévu pour remobiliser ces sensations et expliciter les difficultés rencontrées à leur retour de stage (UI29).
- Lors du dernier semestre, dans une perspective de développer leur activité professionnelle avec un esprit critique et dans une démarche réflexive intégrant l'innovation. Un TD avec des cas cliniques fictifs leur seront proposé pour aborder la notion de triage en clinique et la spécificité de prise de décision lors de l'exercice en accès direct (UI29).

Annexe 3 : Revue de presse, le débat critique

Mme MARTY-MACÉ et Mme HORN-LE-GUILLOU

Dans le cadre du projet UE31, nous demandons aux étudiants masseur-kinésithérapeutes de M1 d'animer une séance de « revue de presse / débat » et d'assister à au moins 2 revues de presse. Ces revues de presse sont à destination des étudiants MK L2-L3-M1-M2 et des étudiants ergothérapeutes L2-L3

Objectifs :

- Mobiliser les compétences de l'étudiant en recherche d'article
- Mobiliser les compétences de l'étudiant en lecture critique et analyse d'article
- Favoriser la prise de parole en public
- Mobiliser les représentations des étudiants sur des problématiques professionnelles
- Accompagner l'étudiant dans la recherche et le choix d'un thème de mémoire
- Favoriser l'échange interprofessionnel en privilégiant des thèmes communs entre les étudiants ergothérapeutes et kinésithérapeutes

Etape 1 :

- Présentation des attendus de la revue de presse auprès des étudiants de M1
- Temporalité pré définies entre fin septembre et mi-mars
- 6 étudiants à partir de 3 articles scientifiques sur un même thème animent un débat inter promotion
- Sur le temps 12h30-13h15 (la salle est réservée par l'IFMK)
- Présence d'un public pouvant aller jusqu'à une trentaine de personnes, constitués de formateurs, et d'étudiants des 4 promotions M.K et des étudiants ergothérapeutes

Etape 2 :

- Mise en place des groupes et de la temporalité de présentation

Etape 3 : 10 à 7 jours avant la date de présentation

- Dépôt et validation des articles choisis,
- Sur E-Notitia, mise à disposition au public pour le lire avant la présentions
- Ouverture des inscriptions pour le public intéressé sur le panneau d'affichage de l'IFMK

Etape 4 : Présentation et animation de la revue de presse :

- 20 minutes de présentation du contexte du questionnement et des articles choisis (source bibliographique, méthode de recherche utilisée dans l'article, analyse critique)
- 20-25 minutes de débat (confrontation des représentations et des points de vue)

Annexe 4 : Relation Thérapeutique et Toucher dans le Soin - L2
La place du sensible dans le geste professionnel - M2

M. CHASLOT-DENIZE

L'approche technique et technologique de la profession de masseur-kinésithérapeute est primordiale et indissociable de l'approche de l'humain soigné. Dans cette démarche, l'entrée des étudiants en L2 est accompagnée dès le début d'année à travers 3 TD.
En M2, un abord autour de la sensorialité et du sensible dans le geste professionnel est proposé.

❖ EN LICENCE 2

Objectifs :
- Se situer quant à sa motivation à être soignant
- Expérimenter et comprendre la place du toucher dans la relation à autrui
- Découvrir la mise en place d'un toucher en pleine conscience
- Prendre conscience de ses postures physiques en situation de travail
- Prendre conscience de ses intentions initiales

Déroulé :
1. Le positionnement en tant que soignant et les outils pour soigner en distinguant les savoirs (savoirs, savoirs faire, savoirs être)
2. Place du toucher comme medium principal de la relation kiné/patient avec un focus sur l'intention
3. Pratique du toucher en pleine conscience avec débriefing

❖ EN MASTER 2

Objectifs :
- Comprendre la place des notions de sensorialité et de sensible dans le geste professionnel
- Connaître quelques concepts de neurophysiologie, psychologie, sociologie et relationnel étayant la place du sensible
- Expérimenter à l'aide de vignettes cliniques/pratiques des situations de soins emblématiques de la place du sensible pour l'autre, pour soi
- Comprendre l'importance de l'intégration de cette compétence professionnelle dans le contexte complexe du soin

Déroulé :
1. Présentations de concepts portant le sensible dans la relation de soin et échanges autour des expériences des étudiants
2. Expérimentations pratiques autour de vignettes cliniques

Annexe 5 : Renforcement des apprentissages et des mises en lien avec l'anatomie descriptive (UE4)

Equipe formateurs IFMK / Intervenants vacataires

Objectifs pédagogiques de la séquence pour les étudiants en Masso kinésithérapie :

- Connaître et comprendre l'anatomie des appareils et systèmes locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, reproducteur.
- Multiplier les moyens d'apprentissages de l'anatomie

Déroulé des séquences pédagogiques :

- Journées ou demi-journées dédiées à l'apprentissage avec des formateurs / intervenants. Ces temps mobilisent les connaissances avec diverses approches :
- Dessin à main levée sur tableau
- Palpation et dessin sur le corps
- Logiciel d'anatomie en 3D
- Repérage sur des os et sur squelettes
- Utilisation de matériels pour schématiser les éléments anatomiques (ficelle, élastique, etc...)
- Temps d'évaluation formative : entrainements avec les modalités d'examens

Temps personnels pour voir/revoir certaines notions d'anatomie, en accord avec le programme prévisionnel

Evaluation normative semestrielle :

Evaluation de 90 min avec diverses approches pédagogiques évoquées lors des journées/demi-journée dédiées à l'apprentissage.

- Ecriture libre d'anatomie descriptive
- Dessins complets
- Dessins partiels avec ajout de d'éléments anatomiques (muscles, ligaments, nerfs, vaisseaux, etc...)
- Restitution de légendes sur dessin
- Texte à trous

Annexe 6 : Travail sur l'image (UE12 et UE13)

Mr CHATALIC, Mr CHASLOT-DENIZE et Mr NAEL

Cette séquence pédagogique se structure sous la forme d'un Travail personnel Guidé de façon progressive au fil des 4 semestres du 1er cycle

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier l'anatomie et la cinésiologie
- Se projeter sur une problématique professionnelle
- Renforcer le lien interprofessionnel
- Répéter les techniques de palpation
- Enrichir le référentiel perceptif (Bibliothèque Manuelle Perceptive)
- S'initier au bilan masso-kinésithérapique (Palpation / Évaluation articulaire)
- Développer les capacités d'observation dans un espace à 3 dimensions
- Développer les capacités de communication professionnelle
- Réfléchir au concept d'évaluation

Cadrage pédagogique :

- Travail personnel guidé
- En lien avec la progression des TD UE7 et l'apprentissage de l'anatomie UE4
- Plusieurs groupes de 5 à 6 étudiants
- Prendre en compte le thème de travail en fonction du semestre
- Au moins un point d'étape de régulation au cours du semestre
- Exposition des productions et classement inter-étudiant et EQP (outil Excel) du « poster du semestre »
- Etape réflexive sur la notion d'évaluation

Progression des thèmes de travail :

S3	S4	S5	S6
POSTER Anatomie morpho palpatoire	DOSSIER Posture activité professionnelle : analyse cinésiologique simple	Entretiens + dossier Posture pro. dentaire : exploration et analyse biomécanique	Interventions auprès des étudiants en dentaire Amélioration des postures

Production :

- S3 : poster A3 qui illustre la palpation différentielle d'un élément anatomique selon 3 points de vue.
- S4 : dossier visuel d'une posture professionnelle et l'analyse cinésiologique simple (évaluation articulaire quantitative, une décomposition de force musculaire…) d'une région donnée dans les 3 plans de l'espace.
- S5 : Entretiens avec les étudiants chirurgiens-dentistes et observation de leurs postures professionnelles pour la production d'un dossier portant l'analyse biomécanique d'une posture choisie.
- S6 : Interventions auprès des étudiants en dentaire dans le cadre de l'amélioration de postures professionnelles

Annexe 7 : Service Sanitaire en L3 Partenariat IFMK / IFE MSA Poitou-Charentes

M. NAËL, M. CLUGUIS, Mme POUSSE-SOILLEUX et Mme THEVENET

Nous proposons aux étudiants de 3ème année de réaliser leur service sanitaire sur le semestre 6 de la manière suivante :

- S5 : Acquisition des connaissances théoriques en lien avec les UE1 – 2 - 8
- S5-S6 : Conception et réalisation de l'action de prévention et promotion de la santé en lien avec les UE8 et 13

La conception et la réalisation de l'action du service sanitaire se déroulent sur la période du semestre 6 en partenariat avec la M.S.A Poitou-Charentes.

Les étudiants sont répartis en groupes pluridisciplinaire (IFMK, IFE).

Des temps de remédiation et de régulation sont prévu avec les étudiants.

Objectifs du Service Sanitaire :

- Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'OMS
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention mise en place par la stratégie nationale de santé
- Favoriser l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité lors des formations suivies et des actions réalisées
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

Les étapes :

- **Etape 1 :** Acquisition des connaissances théoriques nécessaires pour la réalisation du projet durant le S5
  - UI 10 : développement des compétences en éducation thérapeutique dans le projet d'une certification en 4 ans
  - UE8 : Méthodologie de projet et les outils de la démarche projet

- **Etape 2** : Présentation du Service sanitaire et de ses attendus pédagogiques, du partenariat avec la MSA et du rétroplanning avec les dates étapes aux étudiants en présence du référent de terrain et formateur référent

- **Etape 3** : Recherche documentaire en temps de travail personnel guidé au sein de l'IFMK durant le S5 et S6 sur un thème différent chaque année.

- **Etape 4** : création d'un atelier de prévention sous supervision des formateurs et responsable prévention de la MSA

- **Etape 5** : mise en place de l'action sur une demi-journée avec une population cibles réelles

Annexe 8 : Projet Santé publique en partenariat avec l'IFMEM

Mme MARTY-MACÉ, Mme HORN LE GUILLOU

Nous proposons aux étudiants de 4ème année (M1) de réaliser un projet de santé publique en lien soit avec la pathologie soit avec le monde étudiant en tant que futur professionnel acteur en santé publique.

Objectifs :

- Sensibiliser les étudiants aux enjeux de la prévention primaire et tertiaire définies par l'OMS
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et tertiaire participant à la politique de prévention mise en place par la stratégie nationale de santé prenant en compte la singularité du public cible
- Initier les étudiants à la prise en compte du contexte spécifique entourant la personne cible de l'action de santé publique
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

Etapes :

- **Etape 1** : **Présentation du projet et de ses attendus pédagogiques**, **du partenariat avec les instituts de l'IFRPS ainsi que du rétro planning** (dates étapes) aux étudiants en présence du référent de terrain et du formateur référent.

- **Etape 2** : **Recherche documentaire en temps de travail personnel concernant les thèmes spécifiques déterminés annuellement.**

- **Etape 3** : **Recueil de données auprès des référents de terrain et du public cible : Préparation en amont d'un questionnaire de recueil de données**
  - Précision du cahier des charges et de la commande par les référents de terrain lors de cet échange en présentiel.

- **Etape 4** : **Présentation du projet de l'action prévue pour validation par les référents de terrain *:***
  - Anticiper les moyens logistiques et la faisabilité de réalisation
  - Correspondre aux besoins d'information et de prévention dans le cadre de la santé publique du public cible et au cahier des charges

- **Etape 5** : **Régulation de la proposition de l'action par les formateurs référents de cycle et répétition de la part des étudiants**
  - Présentation des éléments prévus lors de l'action
  - Répétition et chronométrage de l'action
  - Impression des documents si nécessaire

- **Etape 6 : Réalisation de l'action de prévention en réel auprès du public cible et devant les référents de terrain et formateur :**
  - Présentation d'un support pédagogique en lien avec l'action concrète
  - Questionnaire d'évaluation de l'action par le public cible participant
  - Evaluation de l'action dans sa globalité par les personnes référentes de terrain et les formateurs

- **Etape 7 : évaluation en binôme formateur + *référent terrain***

Ce projet entre dans l'évaluation de l'UE24 du S7 et du S8 : Santé publique (1 ECTS/semestre).
Remise d'un dossier de groupe sur la méthodologie de projet avec comme attendus de contenu :

  - Fiche projet
  - Bibliographie
  - Diagramme de Gantt
  - Outils d'analyse de l'action (méthode 5 M et FFOM)
  - Questionnaire de recueil de données
  - Questionnaire d'évaluation de l'action par les participants

- **Etape 8** : **régulation de l'ensemble des actions proposées en présence de tous les groupes avec les référents de terrain et les formateurs référents du cycle :**
  - Proposition d'axe d'amélioration de la part des étudiants pour chaque groupe concerné
  - Proposition d'axe d'amélioration de la part des référents terrain et formateurs

Annexe 9 : Education à la santé en milieu scolaire - M2

Mme HORN-LE-GUILLOU

Contexte et finalités du projet :

A l'issue du bilan de l'année passée avec les partenaires de l'éducation nationale, les thèmes choisis pour cette année sont :

- Posture à l'école
- Le port de charge
- Notion de handicap
- Eviter la sédentarité
- Motricité fine et globale

Ces thématiques reprennent des questions liées à la gestuelle, l'apprentissage de l'écrit mais aussi le développement des capacités d'adaptation des enfants face à leur environnement où leur corps, l'image de soi et des autres est confronté aux représentations interne et externe.

Objectifs pédagogiques de la séquence pour les étudiants en masso-kinésithérapie :

- Contribuer aux activités pédagogiques proposées aux élèves des classes maternelles et élémentaires de Poitiers.
- Mener une action cohérente avec l'âge des enfants et le projet pédagogique de la classe
- Intégrer des éléments fondamentaux en lien avec l'organisation d'une situation d'apprentissage
- Renforcer des compétences professionnelles du masseur-kinésithérapeute :
  - Conduire une démarche de promotion de la Santé
  - Etablir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
  - Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise
  - Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
  - Organiser et coopérer avec différents acteurs contribuant à la réalisation de l'action
- Expliciter un retour d'expérience utile à un transfert d'apprentissage professionnel
- Stimuler la créativité des étudiants

Procédure et calendrier du projet :

- **Juillet 2026 : co validation du projet**
- **Septembre :** Présentation du projet aux étudiants. Cours d'Inspecteurs de l'Education nationale. L'objectif est que les étudiants s'approprient quelques notions essentielles pour préparer les situations pédagogiques adaptées aux enfants
- **Mi-septembre à début octobre :** Co-construction des actions par les étudiants MK et les professeurs des écoles
- **Début octobre au 30 Novembre :** réalisation des séances
- **Etape d'évaluation novembre-décembre :** Production d'un document de synthèse
- **Retour d'expérience** avec les professeurs des écoles (évalué au S10)

Annexe 10 : Interdisciplinarité

MSA (Educ Tour) et Mme HORN LE GUILLOU

La MSA a mis en place le projet EDUC TOUR qui est une action destinée aux étudiants en santé/social, en fin de cursus, en partenariat avec les instituts et filières de formation (médecins, IDE, pharmaciens, MK et ergothérapeutes) et les acteurs du territoire.
Ce séminaire a pour but de promouvoir l'exercice coordonné et faire découvrir l'exercice professionnel en milieu rural.

Ce projet est destiné aux étudiants M2 volontaires : max 10-12 étudiants par filière

Objectifs pédagogiques pour les étudiants M2 :

- Connaître les démarches et les complémentarités des professionnels de santé
- Découvrir le travail de chaque corps de métier et comprendre ses représentations des différents métiers et leur impact sur la pratique professionnelle
- Déterminer des ressources pour collaborer avec les différents professionnels
- Découvrir le modèle d'organisation et de coopération des différents acteurs : multidisciplinarité et interdisciplinarité dans le but de prendre en compte les besoins et souhaits du patient
- Se projeter dans un avenir professionnel

Annexe 11 : Tutorat M1 - M2

Mme MARTY-MACÉ et Mme HORN LE GUILLOU

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'apprentissage entre pairs et l'inter promotion

M2 :

- ➔ Développer la compétence 11
- ➔ Développer le raisonnement clinique dans le champ musculo squelettique
- ➔ Remobiliser les compétences de pratique de L2-L3
- ➔ S'approprier la grille d'évaluation de l'UE19
- ➔ Mobiliser la compétence 5 et les notions de bienveillance/non-jugement

M1 :

- ➔ Appréhender les attendus de l'évaluation pratique UE19 S7
- ➔ Développer le raisonnement clinique
- ➔ Evaluation formative des pratiques L2-L3

Déroulé :

- En amont du premier TD, prise de connaissance des cas et identifier les précautions/bilans emblématiques + établir un DK et des objectifs de rééducation
- Séquence 1 : raisonnement clinique :
  Répartition des étudiants en groupe dans les salles et attribution d'un cas/groupe
  Confrontation et discussion sur le travail réflexif
  Création d'une fiche synthèse par cas
- Séquence 2 : évaluation formative d'une durée de 25min
  Les M2 évaluent par groupe les M1 sur les bilans réalisés par rapport à leur cas.
  Temps de régulation à la fin de chaque évaluation

Evaluation UE32 S9 pour les M2

- Fiche synthèse par groupe
- Questionnaire de retour d'expérience sur l'évaluation formative

Annexe 12 : Simulation inter institut

Mme MARTY-MACÉ et Mme HORN LE GUILLOU

Nous proposons aux étudiants de M1 de participer à une simulation pluriprofessionnelle en partenariat avec les différents instituts de l'IFRPS (infirmier, aide-soignant, manipulateur en imagerie médical, masseur-kinésithérapeute, cadre de santé, ergothérapeute).

Objectifs :

→ Généraux :

- Favoriser la collaboration inter professionnelle
- Améliorer la prise en soins du patient (construction d'une démarche collective)
- Renforcer les compétences en gestion de situations complexes

→ Objectifs spécifiques :

- Adapter la communication (écoute active, reformulation, stratégies de communication)
- Repérer et transmettre les informations pertinentes concernant l'état du patient
- Informer le patient tout en respectant ses valeurs, ses craintes en appliquant les principes éthiques

Compétences ciblées :

- C5 « Etablir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie »
- C7 « Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle »
- C8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »
- C10 « Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs »
- C2 « Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation »

Ce projet entre dans le programme pédagogique de l'UE22 « Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation /réadaptation » et UI25S6 « Analyse et amélioration de la pratique professionnelle »

Déroulement :

- Recrutement des étudiants volontaires pour participer à la simulation (2 à 3 étudiants M1)
- *Thème de la simulation :* Temps de réunion inter-filières afin d'établir un plan de soin type P3I (plan d'intervention interdisciplinaire individualisé) pour un patient en refus de soin
- Chaque étudiant joue son rôle comme en stage en lien avec leur profession et leur champ propre de compétence
- *Rôle EMK* : Tient son propre rôle lors de la réunion pluriprofessionnelle afin de transmettre les informations qui lui semblent pertinentes pour adapter la prise en soin au patient (besoin et capacité) , A connaissance de la prescription médicale, de son diagnostic M.K et des paroles rapportées du patient lors de sa 1ere séance avec lui (séance de bilan, réalisée la veille du staff)
- Temps de simulation commun aux différentes formations en 3 temps : briefing commun et individualisé, temps de jeu, débriefing

Annexe 13 : La bientraitance et la maltraitance dans le soin - Gestion des conflits et des situations d'agressivité dans un contexte de soin

M. CLUGUIS et M. CHASLOT-DENIZE

Objectifs pédagogiques de la séquence pour les étudiants en Masso kinésithérapie :

- La bientraitance et la maltraitance dans le soin
  - Connaitre les différents types de maltraitance
  - Prévenir et repérer les situations à risque de maltraitance dans un contexte de soin
  - Evaluer et auto évaluer les comportements des professionnels auprès des patients, comprendre les processus intrinsèques ayant pu les produire
  - Prendre connaissance des actions possibles afin de signaler une situation de maltraitance en se protégeant et en protégeant la victime.

- Gestion des conflits et des situations d'agressivité dans un contexte de soin
  - Comprendre les mécanismes et processus amenant à l'agressivité et la violence
  - Comprendre les mécanismes de réponse au stress
  - Apprendre à réagir et à désamorcer des situations simples d'agressivité
  - Présenter des outils de communications utiles pour ces situations

Déroulé de la séquence pédagogique :

Cycle 1 : La bientraitance et la maltraitance dans le soin

- CM de 2h, puis TD d'1h avec lecture d'une situation imaginaire de maltraitance des soignants et des patients.

Cycle 2 : Gestion des conflits et des situations d'agressivité dans un contexte de soin

- CM d'1h00

L'intérêt est également de développer le savoir être de l'étudiant et qu'il se prépare à la rencontre et au dépistage de ces situations lors des stages.